

Grand dysfonctionnement de la libre circulation interafricaine, la méfiance étant de mise

Le Maroc n'est accessible sans visa qu'aux ressortissants de six pays du continent



Lire page 2

Le verbatim de la proclamation du président américain sur le Sahara marocain



Page 3

Habib El Malki : La reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats-Unis est un grand acquis pour le Royaume



Page 8

Nasser Bourita : La reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara, une percée énorme qui servira aussi la cause palestinienne



Page 4

Les chioukhs des tribus sahraouies se réjouissent de la décision américaine



Page 8

Samira Fafi-Kremer, spécialiste en virologie et professeur des universités L'immunité contre le SARS-CoV-2 serait différente entre les hommes et les femmes



Entretien

Page 9

Grand dysfonctionnement de la libre circulation interafricaine, la méfiance étant de mise

Le Maroc n'est accessible sans visa qu'aux ressortissants de six pays du continent

Actualité



Le Maroc garde toujours sa place parmi le top 10 des pays les moins accessibles aux voyageurs africains, a indiqué le dernier rapport annuel : «Visa openness Index report 2020». Pis, il a perdu six points dans ce classement pour passer de la 41ème place (qu'il garde depuis 2015) à la 46ème place en 2020. En effet, le Royaume n'est accessible sans visa que pour les voyageurs de six pays africains sur 53.

Selon ce document, le Maroc ne fait pas exception puisque les voyageurs africains ont encore besoin de visas pour voyager dans 46% des pays du continent. Une situation des plus incompressibles puisque 80% des migrations s'opèrent à l'intérieur du continent africain.

Pour Mohamed Charef, directeur de l'Observatoire régional des migrations espaces et sociétés (ORMES) - Faculté des lettres et des sciences humaines d'Agadir, ce taux de 46% révèle à la fois le manque d'échanges interafricains au niveau économique et le dysfonctionnement de la liberté de circulation qui ne fonctionne pas du tout ou ne fonctionne pas de manière fluide malgré l'existence des regroupements régionaux et la signature de plusieurs conventions pour faciliter la liberté de circulation.

Comment peut-on expliquer cette situation ? «Il y a une forme de méfiance de la part des Etats africains, notamment sur un continent marqué par des guerres, des mouvements extrémistes, du terrorisme et de l'instabilité politique. Les pays se referment pour éviter la contagion ou exporter les troubles, nous a indiqué notre interlocuteur. Et d'ajouter : «Les raisons économiques ne jouent pas beaucoup dans cette prise de position, ce sont les raisons politiques et sécuritaires qui priment». Un constat

que partagent les rédacteurs dudit rapport. Pour eux, la sûreté et la sécurité des voyages restent au premier plan dans l'esprit des décideurs et des citoyens en ce qui concerne l'ouverture des frontières alors que les gouvernements sont en train d'actualiser leurs règles en matière d'autorisation de voyager.

C'est ce qui explique, entre autres, précise Mohamed Charef, la position de fermeture du Maroc vis-à-vis de certains pays africains. «Le Maroc a dû même rétablir le visa avec certains pays amis à cause de l'instabilité politique dans ces Etats», a-t-il souligné. Et de poursuivre : «La position de fermeture du Maroc trouve son explication également dans le fait qu'il a été durant longtemps hors de l'Union africaine (UA) et moins présent en Afrique. Notre position géographique explique aussi notre fermeture puisque le Royaume est un point de passage vers l'Europe et Gibraltar. Aujourd'hui, et avec la réintégration de l'UA, le Maroc tente de renouer et de renforcer ses liens avec les pays africains, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest, et avec des pays dont les relations avec lui sont anciennes. Pourtant, et malgré cette ouverture progressive sur d'autres pays, la méfiance reste de mise partout au niveau de l'Afrique».

Toutefois, le directeur de l'ORMES soutient que la situation de mobilité sur le continent est plus compliquée et dépasse la seule question des visas. «En effet, cette question de circulation des personnes dépend des régions et des contextes. Prenez l'exemple de l'Afrique de l'Ouest où la population peut bouger sans avoir besoin de visa. Idem en Afrique de l'Est où le mouvement de population échappe au contrôle. A l'inverse, dans d'autres régions de l'Afrique, leurs ressortissants ont besoin de visas

pour se déplacer au niveau continental et au-delà du continent alors qu'au niveau mondial, il y a de plus en plus de regroupements au niveau régional où la liberté de circulation est garantie et préservée. Et même entre les pays où il n'y a pas de visa, le déplacement s'avère parfois pénalisant pour les voyageurs comme c'est le cas entre le Maroc et l'Algérie. En effet, pour les ressortissants de ces deux pays désirant voyager dans un sens ou l'autre, ils sont obligés de prendre l'avion même pour les personnes qui résident à côté des frontières et qui peuvent se déplacer avec leur voiture ou via des autocars, nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : «L'Afrique est appelée aujourd'hui à agir pour plus de liberté de circulation au moins au niveau des cinq regroupements régionaux. Mais, il faut du temps pour que les choses se mettent en place».

Une ouverture que partagent les rédacteurs de «Visa openness Index report 2020» qui mettent en avant la nécessité pour l'Afrique de donner la priorité à l'ouverture des politiques de visas tant pour les grandes que pour les petites économies. Cette ouverture est, selon eux, synonyme de gains plus importants pour les entreprises, les investissements, l'innovation et le tourisme. En effet, et selon la socio-anthropologue Sylvie Bredeloup (Laboratoire

mixte international Movida (Mobilités, voyages, innovations et dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne), citée par la Tribune d'Afrique, la migration interafricaine est aujourd'hui beaucoup plus rurale-rurale et frontalière opérée par des personnes qui se dirigent prioritairement vers les pays voisins pour exploiter soit les terres, soit les richesses minières ou pétrolières. A ce propos, elle a indiqué que cette migration se décline en plusieurs pôles. Il y a le premier pôle autour de la Côte d'Ivoire qui attire des populations en provenance du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée, voire du Sénégal pour exploiter les richesses agricoles de la région. Le second pôle s'est construit autour du Nigeria qui a drainé des populations originaires notamment du Ghana, du Bénin, attirées par la rente pétrolière. Et puis, il y a un troisième pôle autour du Sénégal, ancienne capitale de l'AOF, qui attire les ressortissants de tous les pays voisins comme la Guinée ou le Cap-Vert pour des raisons historiques. Le dernier pôle est, lui, concentré autour de l'Afrique du Sud avec les mines d'or, de diamant qui ont attiré énormément de ressortissants du Zimbabwe, de Mozambique et plus récemment de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

Hassan Bentaleb

Quid de l'indice ?

Etabli par la Banque de développement africaine (BAD) et l'Union africaine (UA), l'Indice d'ouverture sur les visas en Afrique mesure le degré d'ouverture des pays d'Afrique en matière d'attribution des visas en examinant les conditions d'attribution qu'ils exigent aux citoyens des autres pays d'Afrique.

L'Indice suit l'évolution dans le temps des performances des pays afin de montrer quels sont ceux qui apportent des améliorations et contribuent à la libre circulation des personnes à travers l'Afrique.

Mike Pompeo, secrétaire d'Etat américain

Seules des négociations politiques dans le cadre du Plan d'autonomie sont en mesure de mettre fin au différend



Le Maroc est un modèle de tolérance pour la région et le monde, a affirmé, vendredi, le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo.

"Les efforts du Maroc pour promouvoir la tolérance - partant de sa tradition historique de protection de sa minorité juive, à la signature de la Déclaration de Marrakech, jusqu'à l'accord d'hier avec Israël - constituent un modèle pour la région et pour le monde entier", a indiqué, dans un communiqué, Mike Pompeo.

"Les Etats-Unis, Israël et le Maroc ont choisi la paix et le monde en est meilleur", a-t-il poursuivi, notant que la décision de la reprise des relations diplomatiques entre Israël et le Maroc est "une autre étape remarquable vers la paix".

Le chef de la diplomatie américaine a rappelé que le président américain Donald Trump a égale-

ment "reconnu la souveraineté marocaine sur le Sahara", soulignant que les Etats-Unis restent convaincus que seules des négociations politiques sont en mesure de mettre fin à ce différend.

"Comme nous l'avons dit depuis longtemps, nous pensons que ces négociations devraient se dérouler dans le cadre du plan marocain d'autonomie", a répété Mike Pompeo.

Revenant sur les relations séculaires entre Washington et Rabat, il a rappelé qu'en 1777, le Maroc a été le premier pays à "accorder une reconnaissance diplomatique" aux Etats-Unis d'Amérique.

"Cette même année, le Maroc a ouvert ses ports aux navires de la nouvelle république américaine, ce qui nous a permis de favoriser nos échanges commerciaux et de soutenir notre lutte pour la liberté. Notre amitié a perduré", s'est félicité le secrétaire d'Etat américain.

L'ambassadeur US présente la carte complète du Maroc adoptée par le gouvernement américain

L'ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, David Fischer, a présenté, samedi à Rabat, la carte du Maroc, incluant les provinces du Sud, qui a été officiellement adoptée par le gouvernement américain.

"Je suis ravi de présenter la carte du Royaume du Maroc officiellement adoptée par le gouvernement américain", a-t-il souligné lors d'un point de presse tenu dans le sillage de la décision historique des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

Cette carte est la "représentation tangible" de la proclamation audacieuse faite par le président Donald Trump il y a deux jours, qui reconnaît la souveraineté du Maroc sur son Sahara, a-t-il indiqué.

Il a, en outre, souligné qu'il compte offrir cette carte comme présent à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en signe de reconnaissance du leadership

"audacieux" du Souverain et Son soutien continu et précieux en faveur de l'amitié profonde entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume du Maroc.

L'ambassadeur américain a, par la suite, signé la carte complète du Maroc que le gouvernement américain a officiellement adoptée.

La décision historique des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara a été annoncée jeudi lors d'un entretien téléphonique de SM le Roi Mohammed VI avec le président américain, Donald Trump.

A titre de première concrétisation de cette initiative souveraine de haute importance, les Etats-Unis ont décidé d'ouvrir un consulat à Dakhla, à vocation essentiellement économique, en vue d'encourager les investissements américains et contribuer au développement économique et social, au profit notamment des habitants des provinces du Sud.

Le verbatim de la proclamation du président américain sur le Sahara marocain

Les Etats-Unis affirment, comme l'ont déclaré les administrations précédentes, leur soutien à la proposition d'autonomie du Maroc comme seule base d'une solution juste et durable du différend sur le territoire du Sahara occidental. Par conséquent, à partir d'aujourd'hui, les Etats-Unis reconnaissent la souveraineté marocaine sur l'ensemble du territoire du Sahara occidental et réaffirment leur soutien à la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc comme seule base pour une solution juste et durable du différend sur le territoire du Sahara occidental.

Les Etats-Unis estiment qu'un Etat sahraoui indépendant n'est pas une option réaliste pour résoudre le conflit et qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine est la seule solution possible.

Nous exhortons les parties à engager des discussions sans délai, en utilisant le plan d'autonomie du Maroc comme seul cadre pour négocier une solution mutuellement acceptable.

Pour faciliter les progrès vers cet objectif, les Etats-Unis encourageront le développement économique et social avec le Maroc, y compris sur le territoire du Sahara occidental, et à cette fin ouvriront un consulat sur le territoire du Sahara occidental, à Dakhla, pour promouvoir les opportunités économiques et commerciales pour la région.

Maintenant, par conséquent, je, Donald J. Trump, Président des Etats-Unis d'Amérique, en vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois des Etats-Unis, proclame par la présente que les Etats-Unis reconnaissent que l'ensemble du territoire du Sahara occidental fait partie du Royaume du Maroc.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature en ce quatrième jour de décembre, de l'année de notre Seigneur deux mille vingt, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique deux cent quarante-cinq."

Donald J. Trump



Gérard Feierstein, ancien ambassadeur américain

Le Maroc continuera à jouer son rôle de défenseur d'une paix juste au Proche-Orient

Le Maroc "continuera à jouer son rôle important de défenseur de l'instauration d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens", a affirmé le vice-président du think-tank "Middle East Institute" basé à Washington, l'ancien ambassadeur américain, Gerald Feierstein.

"Les dirigeants politiques américains des deux parties apprécient depuis longtemps le rôle positif que le Maroc a joué dans les affaires régionales et internationales, y compris son soutien au dialogue pendant des décennies", a expliqué, dans un entretien à la MAP, l'ancien diplomate et fin connaisseur du monde arabe.

La décision du Maroc de reprendre les contacts officiels et les relations diplomatiques avec Israël a été "bien accueillie par les dirigeants américains des deux ailes du Congrès", a poursuivi Gerald Feierstein.

Evoquant la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, l'ancien ambassadeur a estimé que cette décision rapprochera davantage les deux pays, soulignant qu'il est "important pour le Maroc de maintenir sa position de principe en faveur de la résolution de ce différend".

Gerald Feierstein est un fin connaisseur du monde arabe pour avoir servi dans plusieurs pays de la région durant une carrière de 41 ans au sein du Département d'Etat, culminé par un poste de sous-secrétaire d'Etat principal aux affaires du Proche-Orient.

Fondé en 1946, le Middle East Institute est la plus ancienne institution basée à Washington qui se consacre uniquement aux études et recherches sur le Moyen-Orient. Ce groupe de réflexion non partisan fournit des analyses d'experts en sciences politiques et relations internationales, ainsi que des services de développement de l'éducation.

Nasser Bourita : *La reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara, une percée énorme qui servira aussi la cause palestinienne*



La reconnaissance américaine de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara est une "percée énorme" qui servira également la cause palestinienne, a affirmé samedi le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Cette reconnaissance vient couronner un processus qui a commencé depuis plus de deux

ans et demi (...), qui a permis d'avancer sur ce dossier, de présenter des arguments et des formulations, jusqu'à l'aboutissement" acté par un décret présidentiel US, a souligné le ministre sur RFI.

Après avoir souligné que "la politique étrangère marocaine n'a jamais été dans le marchandage" et qu'"elle n'a jamais été dans le deal", le ministre marocain a assuré que la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara

"ne s'est pas faite en échange du rétablissement des relations entre le Maroc et Israël".

Selon lui, la réactivation des mécanismes des relations avec Israël, qui "existaient et qui ont servi depuis des années (...)" comme un outil de paix et de rapprochement", vont servir la cause palestinienne.

"Le Maroc est connu, reconnu comme un acteur important du dossier du Moyen-Orient", a-t-il rappelé, notant que le Royaume joue le

rôle d'intermédiaire et de facilitateur crédible auprès de tous les protagonistes.

Et de souligner que "la cause palestinienne est importante pour Sa Majesté le Roi, pour le gouvernement marocain et pour le peuple marocain". D'ailleurs, a-t-il dit, "Sa Majesté le Roi l'a rappelé vendredi, presque dans les mêmes termes, au président américain et au président palestinien. Le Souverain a rappelé trois fondamentaux de cette position : premièrement, l'attachement à une solution sur la base des deux Etats, un Etat palestinien et un Etat israélien; deuxièmement, le principe de la négociation directe entre Palestiniens et Israéliens comme seul processus pour parvenir à une paix durable; et troisièmement, en tant que président du comité d'Al-Qods relevant de l'Organisation de la coopération islamique, Sa Majesté le Roi est attaché à la préservation du cachet islamique de la ville sainte et de l'ouverture de la ville sainte à tous les pratiquants des trois religions monothéistes".

Evoquant les échos de cette reconnaissance américaine auprès de l'opinion publique marocaine, il a souligné que le peuple marocain, attaché à la défense de son intégrité territoriale, comprend parfaitement que "cette percée énorme dans le dossier du Sahara marocain" "ne s'est pas faite au détriment de la cause palestinienne mais qu'elle la servira à travers la réactivation de ces mécanismes".

A propos de la relation maroco-américaine, le ministre a affirmé que "c'est une relation créée dans l'Histoire et basée sur des leviers solides", soulignant que "les administrations successives démocrate et républicaine ont toujours soutenu l'autonomie proposée par le Maroc qu'elles ont qualifiée de sérieuse, crédible et réaliste".

"Le Maroc travaillera avec la nouvelle administration, avec le même esprit de partenariat et avec le même levier en faveur de la paix et de la stabilité", a ajouté Nasser Bourita.

L'Assemblée générale de l'ONU réaffirme son soutien au processus politique pour le règlement du différend sur le Sahara marocain

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, sans vote, une résolution approuvée en novembre par la Quatrième Commission, réitérant son soutien au processus politique mené sous les auspices des Nations unies pour le règlement du différend régional sur le Sahara marocain.

La résolution appelle l'ensemble des parties à coopérer pleinement avec le Secrétaire général de l'ONU pour parvenir à une solution politique à ce différend régional. Elle appuie ainsi le processus politique basé sur les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, en vue de parvenir à une solution "politique juste, durable et mutuellement acceptable" à la question du Sahara marocain.

Le texte loue les efforts déployés dans ce sens et invite toutes les parties à coopérer pleinement avec le Secrétaire général, et les unes avec les autres, afin de parvenir à une "solution politique qui soit mutuellement acceptable".

Cette résolution, à l'instar de ses précédentes et de celles adoptées par le Conseil de sécurité depuis deux décennies, ne cite à aucun moment le référendum, mort et enterré aussi bien par le Secrétaire général de l'ONU que par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations unies.

Dans cette résolution, l'Assemblée générale de l'ONU se félicite également que les parties se soient engagées à continuer de faire preuve de volonté politique et de travailler dans une atmosphère propice au dialogue, sur la base des efforts consentis et des faits nouveaux survenus depuis 2006, assurant ainsi l'application des résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007.

Il est à relever que le seul fait nouveau survenu dans le processus politique depuis 2006 est la présentation par le Maroc le 11 avril 2007 de l'initiative d'autonomie.

A cet égard, la résolution exprime le soutien de l'Assemblée générale aux résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007,

qui ont consacré la prééminence de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc, saluée par l'Organe exécutif et l'ensemble de la communauté internationale comme étant la seule initiative sérieuse et crédible pour le règlement définitif de ce différend régional, dans le cadre de la pleine souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Le texte soutient également les recommandations des résolutions 2440 et 2468 adoptées respectivement en octobre 2018 et avril 2019 par le Conseil de sécurité, et consacrées dans les résolutions 2494 du 30 octobre 2019, et 2548 du 30 octobre 2020, qui déterminent les paramètres de la solution au différend régional sur le Sahara marocain, à savoir une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et reposant sur le compromis.

A noter que les résolutions 2440, 2468, 2494 et 2548 ont consacré le processus de tables-rondes et établi, une fois pour toutes, le rôle de l'Algérie dans ce diffé-

rend en la citant à cinq reprises au même titre que le Maroc.

Ces résolutions du Conseil de sécurité saluent, par ailleurs, les mesures et les initiatives prises par le Maroc pour la promotion et la protection des droits de l'Homme dans ses provinces du sud, et le rôle joué par les Commissions du Conseil national des droits de l'Homme à Laâyoune et Dakhla, ainsi que l'interaction du Maroc avec les mécanismes du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Elles réitérent aussi la demande de l'instance exécutive de l'ONU quant à l'enregistrement et le recensement des populations des camps de Tindouf, et exigent le déploiement des efforts nécessaires à cette fin.

Il convient de rappeler également que les résolutions 2414 (avril 2018), 2440, 2468, 2494 et 2548 ont aussi sommé le Polisario de respecter le cessez-le-feu, les accords militaires, et de s'abstenir de tout acte déstabilisateur dans la région.

Haïti se dote d'un consulat à Dakhla

La décision de la République d'Haïti d'ouvrir une ambassade à Rabat et un consulat à Dakhla scelle son engagement d'appuyer les efforts du Maroc visant la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, a affirmé, samedi à Rabat, le ministre haïtien des Affaires étrangères et des Cultes, Claude Joseph.

"A travers ces deux décisions (l'ouverture de l'ambassade et du consulat, ndlr), la République d'Haïti scelle son engagement, non seulement de se rapprocher politiquement et diplomatiquement du Royaume du Maroc, mais aussi et surtout d'appuyer ses efforts visant la défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale", a dit Claude Joseph dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de l'ambassade d'Haïti à Rabat.

"En dépit de l'inexistence jusqu'à présent d'un cadre formel ou institutionnel des relations bilatérales, la République d'Haïti et le Royaume du Maroc ont su s'entendre et converger leurs vœux notamment au sein des organisations internationales comme les Nations-unies", s'est-il réjoui.

En ouvrant lundi un consulat à Dakhla, la République d'Haïti sera le premier pays non arabe et non africain à ouvrir un consulat dans les provinces du Sud du Royaume, a déclaré, pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Ce consulat sera le sixième à Dakhla et le seizième à être ouvert dans les provinces du Sud (Laâyoune et Dakhla), a tenu à préciser M. Bourita, ajoutant que le nombre des représentations diplomatiques dans ces provinces sera porté à 20 avec l'ouverture prochainement des consulats de la Jordanie, du Bahreïn, d'Haïti et des Etats-Unis d'Amérique.

Cette approche s'inscrit dans le cadre de l'orientation de S.M le Roi Mohammed VI qui consiste à confirmer la marocanité du Sahara, en joignant la parole à l'action diplomatique, a-t-il expliqué.

L'appui à la marocanité du Sahara se renforce dans tous les coins du monde et



ne cessera de s'intensifier dans les jours et mois à venir, grâce à l'impulsion insufflée par le Souverain à ce dossier, a-t-il poursuivi. S'agissant de l'ouverture de l'ambassade d'Haïti à Rabat, le chef de la diplomatie haïtienne a souligné qu'il s'agit d'un "acte solennel d'une haute portée symbolique".

Cet acte "augure d'un avenir radieux" de la coopération entre le Maroc et Haïti pour le bien de leurs populations respectives, a indiqué Claude Joseph, soulignant que sa visite au Maroc constitue une "étape charnière des relations bilatérales haïtiano-marocaines" et "imprimera une nouvelle dynamique dans le rapprochement des peuples haïtien et marocain et la dynamisation des relations d'amitié et de solidarité entre les deux Etats".

L'ouverture de l'ambassade d'Haïti à

Rabat constitue "une étape importante dans les relations entre les deux pays qui datent de plus de trois décennies" et qui connaissent un changement qualitatif, surtout avec l'ouverture à Dakhla d'un consulat de ce pays, a aussi souligné Nasser Bourita.

Cette initiative permettra également de développer les relations bilatérales et de consacrer la présence remarquable des représentations diplomatiques dans le Royaume, confirmant ainsi la confiance accordée par la communauté internationale au Maroc, à sa stabilité et à sa crédibilité et le choix par plusieurs pays de Rabat comme centre diplomatique pour couvrir plusieurs régions de l'Afrique du Nord, du Sud de la Méditerranée et de l'Afrique de l'Ouest, a-t-il insisté.

A cette occasion, les deux ministres

ont signé deux accords, une feuille de route de coopération pour la période 2021-2023 et un mémorandum d'entente dans le domaine de la formation diplomatique.

La feuille de route porte sur plusieurs domaines, notamment la promotion économique et des investissements, la formation et l'enseignement supérieur et la coopération technique dans des secteurs clés comme l'agriculture, la pêche, les énergies renouvelables, la formation professionnelle, l'eau et la santé.

Le mémorandum d'entente vise, pour sa part, l'établissement d'un cadre de coopération durable en matière de formation des jeunes diplomates et en termes d'échange d'expériences et d'informations dans les domaines de la diplomatie et des relations internationales.

La Zambie salue la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara



La République de Zambie a salué la décision historique des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur son Sahara.

«Le gouvernement de la République de Zambie salue les perspectives de paix créées par le gouvernement américain à travers le Décret présidentiel du 10 décembre 2020 reconnaissant la pleine souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de la région du Sahara marocain», écrit le ministère zambien des Affaires étrangères

dans un communiqué parvenu samedi à la MAP.

La même source ajoute que la Zambie salue également «l'initiative souveraine des Etats-Unis d'Amérique d'ouvrir un consulat à Dakhla, à vocation essentiellement économique, pour encourager les investissements américains dans la région». «La Zambie continuera d'appuyer les efforts de restauration de la paix et de prospérité au Sahara et se félicite de l'engagement du Maroc à assurer la paix et la prospérité au Sahara marocain», souligne le communiqué.

Le Royaume d'Eswatini salue la décision des USA de reconnaître la marocanité du Sahara



Le Royaume d'Eswatini a salué, samedi, la décision historique des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur son Sahara.

«Le Royaume d'Eswatini a l'honneur de se joindre au peuple marocain pour célébrer la décision historique prise par les Etats-Unis d'Amérique durant l'année 2020 de reconnaître la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble du territoire du Sahara», écrit le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

du Royaume d'Eswatini dans un communiqué parvenu à la MAP.

La même source ajoute qu'«Eswatini applaudit également la décision des Etats-Unis d'ouvrir sous peu un Consulat à Dakhla à des fins économiques». «Cette évolution confirme notre conviction des droits et responsabilités souverains du Maroc sur l'ensemble du territoire du Sahara», note-t-il.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale d'Eswatini souligne également que «le Royaume d'Eswatini se félicite de la dé-

cision du Royaume du Maroc d'établir et de normaliser les relations avec l'Etat d'Israël», car cela va de pair avec la position sans équivoque du Maroc et l'appel incessant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de préserver le statut spécial de la ville sainte d'Al Qods.

Eswatini exprime, par conséquent, «sa pleine satisfaction pour l'engagement pris par Sa Majesté le Roi et le Président des Etats-Unis d'œuvrer à une négociation pacifique des relations entre l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine», souligne le communiqué.

Les Comores se réjouissent de la décision américaine

L'Union des Comores a appris avec beaucoup de satisfaction la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, qui constitue un tournant considérable dans le dénouement du conflit autour du Sahara marocain.

Dans un communiqué publié vendredi, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de la Diaspora de l'Union des Comores, affirme avoir appris, avec beaucoup de satisfaction, la reconnaissance, par les Etats-Unis d'Amérique, de la souveraineté marocaine sur le Sahara.

Cette décision américaine constitue un tournant considérable dans le dénouement de ce conflit autour du Sahara marocain. L'Union des Comores se réjouit de cet acte diplomatique posé par les Etats-Unis d'Amérique, lequel conforte sa décision d'ouverture de la première représentation diplomatique à Laâyoune.

Le ministère exprime au nom du gouvernement et du peuple comoriens, ses chaleureuses et cordiales félicitations à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'au gouvernement et au peuple frère marocains, souligne le communiqué.

Le Gabon loue la décision de Washington

La décision des Etats Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de la région du Sahara marocain et d'ouvrir un consulat à Dakhla a été saluée par le gouvernement de la République gabonaise.

Le gouvernement a salué aussi l'appel fait par S.M le Roi Mohammed VI au président de l'autorité palestinienne Mahmoud Abbas dans lequel le Souverain réaffirme la position inéquivoque et indéfectible du Royaume du Maroc sur le statut de la ville sainte d'Al Qods Acharif et sa ferme volonté d'œuvrer en faveur d'une stabilité durable au Moyent Orient avec la Palestine et Israël vivant côte à côte.

Le Guatemala se félicite de la reconnaissance par les Etats-Unis de la marocanité du Sahara

Le gouvernement du Guatemala s'est félicité, vendredi, de la décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, tout en réaffirmant son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie.

"Le gouvernement de la République du Guatemala, à travers son ministère des Relations extérieures, se félicite de la décision annoncée par le gouvernement des États-Unis d'Amérique de reconnaître la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara", indique le ministère sur son compte Twitter.

Le ministère fait part à cet égard du soutien du gouvernement guatémaltèque à "tous les efforts visant à trouver une solution politique à ce différend régional et considère également que l'Initiative d'autonomie présentée par le Royaume du Maroc

en 2007, constitue une base réaliste, crédible et sérieuse pour parvenir à une solution négociée, dans le plein

respect de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et de sa souveraineté nationale".



*Julie Kirkbride,
politicienne britannique*

La décision américaine est pragmatique et très réfléchie



La décision américaine de reconnaître la marocanité du Sahara est "pragmatique" et "très réfléchie", a indiqué, samedi à Londres, l'ancienne productrice à la BBC et ex-présidente du groupe parlementaire multipartite sur le Maroc au parlement britannique, Julie Kirkbride.

"Je suis ravie de cette décision, qui est, à mon avis, très réfléchie et qui ouvre une voie pragmatique à suivre", a-t-elle déclaré à la MAP, notant que S.M le Roi Mohammed VI "a fait preuve d'un leadership fort et assumé pour parvenir à un règlement de ce différend et garantir un avenir prospère de la région".

Elle a souligné l'importance du fait "que ce différend soit réglé" afin que la population des provinces du Sud "puisse vivre paisiblement tout en étant rassurée sur son avenir", estimant que la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara constitue "un énorme soutien à ce processus".

La décision américaine reconnaît également "le fait que le Maroc a consenti d'énormes investissements dans la région et œuvré à créer un processus politique inclusif", affirme Mme Kirkbride, relevant que les Etats-Unis reconnaissent aussi les progrès que le Maroc a accomplis pour maintenir la stabilité et la prospérité dans la région.

"J'espère que ceux qui contestent encore ce résultat viendront maintenant reconnaître ce processus afin que tous les habitants de la région puissent aspirer à un avenir pacifique, stable et prospère", a-t-elle ajouté.

Elle a aussi émis l'espoir que cette décision soit le premier pas vers la résolution de ce conflit qui n'a que trop duré. "Ce différend a duré trop longtemps alors qu'il n'y a aucune crédibilité réelle dans les arguments" avancés par les autres parties.

"J'espère que les gens qui ont passé leur vie à alimenter ce différend vont enfin reconnaître leur défaite", a-t-elle dit, soulignant que le Maroc offre une solution qui garantit la paix, la stabilité et le développement inclusif.

Roberto León, président du Groupe d'amitié Chili-Maroc

Un événement historique pour le Royaume

La reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara marque un événement "historique" pour le Royaume, tout comme l'annonce de l'ouverture d'un consulat des Etats-Unis dans la ville de Dakhla, a affirmé le président du Groupe d'amitié Chili-Maroc, Roberto León.

Dans une déclaration à la MAP, le juriste et ancien député chilien, a relevé que cette réalisation majeure a été accomplie "grâce au travail extraordinaire mené par S.M le Roi Mohammed VI, faisant observer que la décision américaine a été accueillie avec joie par le peuple marocain, d'autant qu'elle émane d'une grande puissance mondiale".

"Il s'agit-là d'une grande nouvelle pour le Maroc qui vient consacrer les droits légitimes du Maroc sur son



Sahara", a dit Roberto León.

En relation avec la question palestinienne, il a souligné que "le Souverain a réaffirmé la position du

Maroc qui s'est toujours dressé en faveur des intérêts des Palestiniens et de la solution des deux Etats".

Et de mettre en avant les liens profond et l'attache-

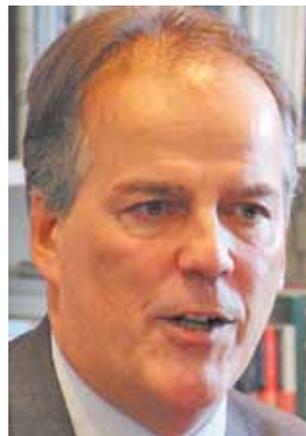
ment des juifs marocains à leur pays d'origine, où ils ont longtemps vécu dans la paix, sous la protection notamment de S.M le Roi Mohammed VI.

Mark Field, ancien ministre d'Etat britannique

Un exploit diplomatique de S.M le Roi Mohammed VI

L'ancien ministre d'Etat au ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCO), Mark Field, s'est félicité, samedi à Londres, de la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, saluant "un exploit diplomatique" de S.M le Roi Mohammed VI.

"Je suis très heureux de la décision américaine de reconnaître la souverai-



neté du Maroc sur le Sahara mais aussi celle d'ouvrir un consulat américain à Dakhla", a affirmé M. Field dans une déclaration à la MAP.

Interrogé sur l'impact de cette décision sur le maintien de la stabilité et la paix dans la région, il a souligné que la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara devrait inciter l'Algérie à "participer activement" aux pourparlers de paix.

"Cela représente une grande opportunité pour toutes les parties" à s'engager dans le processus conduit par l'ONU "en vue d'une paix durable et une stabilité dans la région", a-t-il relevé.

L'ancien ministre d'Etat britannique a également émis l'espoir que la décision américaine de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara "apporte un nouvel élan" à la région.

"Le Maroc a rétabli les relations avec Israël, mais tout en continuant à soutenir la cause palestinienne. J'espère que cela permettra au Maroc d'atténuer les tensions dans la région", a-t-il dit, notant qu'à travers son expérience en tant qu'ancien membre du ministère des Affaires étrangères britannique, il tient "à saluer S.M le Roi Mohammed VI pour cet exploit diplomatique".

*Dominique Riquet,
eurodéputé français*

Une victoire diplomatique du Maroc

L'eurodéputé français Dominique Riquet a souligné, samedi, la justesse de la décision des Etats-Unis de reconnaître la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara.

"Je trouve que la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur le Sahara est une décision juste. J'espère qu'elle sera de nature à faire évoluer la situation de manière positive" en vue du règlement de ce différend régional, a indiqué l'eurodéputé dans une déclaration à la MAP.

Historiquement, relève-t-il, le Sahara est "une parcelle du Maroc" malgré "l'intermède colonial espagnol qui ne devrait en rien affecter la souveraineté reconnue par tous du Maroc sur cette parcelle de son territoire".

Pour Dominique Riquet, la reconnaissance par les Etats-Unis, une grande puissance mondiale, de la marocanité du Sahara, constitue "une victoire diplomatique et un pas en avant vers la reconnaissance d'un fait historique".

Il s'agit aussi, selon l'eurodéputé, d'un soutien à la proposition d'autonomie présentée par le Royaume qui pourrait contribuer à faire progresser le dossier du Sahara.

Habib El Malki : *La reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats-Unis est un grand acquis pour le Royaume*



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a affirmé dans une déclaration à la chaîne Méd1 TV que la reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur son Sahara intervient dans une circonstance cruciale, tout en contribuant au dynamisme que connaît la question de notre intégrité territoriale sous la direction de S.M le Roi Mohammed VI, en particulier après l'intervention des Forces Armées Royales au poste-frontière d'El Guerghar en toute responsabilité et légitimité.

Il a souligné que la déclaration signée par le président américain, Donald Trump, avec une position et un contenu clairs, soutient la position

visionnaire du Maroc et de ses composantes, Roi, gouvernement, Parlement et peuple, assurant qu'il s'agit d'une décision politique qui a une force juridique et des dimensions symboliques très importantes.

Habib El Malki a également mis en avant que cette reconnaissance a été traduite immédiatement par la décision d'ouvrir un consulat général des Etats-Unis dans la ville de Dakhla. « Cela constitue un grand acquis pour le Royaume du Maroc et l'aboutissement d'un processus de dialogue et de concertation » a-t-il précisé, tout en notant que la reconnaissance de la marocanité du Sahara par une grande puissance comme les Etats-Unis constitue un chan-

gement qualitatif de grande importance qui aura un impact sur la question du Sahara marocain.

Par ailleurs, Habib El Malki a tenu à mettre les points sur les i en dissipant tout amalgame que les ennemis du Maroc veulent imposer entre la question du Sahara marocain et la cause palestinienne. « Nous ne devons pas confondre l'importance de l'acquis pour le Maroc et le processus de paix dans le Proche-Orient », a-t-il clarifié, ajoutant que « S.M le Roi Mohammed VI a eu un entretien téléphonique avec le Président palestinien pour lui réaffirmer une fois de plus la position ferme du Royaume du Maroc envers la cause palestinienne et le droit du peuple palestinien à l'édification de son propre Etat national sur la base de la solution à deux Etats dans laquelle le Maroc s'est engagé, ainsi que le souci de S.M le Roi en ce qui concerne le statut religieux d'Al-Qods Al-Sharif en tant que lieu sacré pour les trois religions monothéistes, les musulmans et l'islam en particulier ».

Le président de la Chambre des représentants a aussi souligné que le Maroc continuera à considérer les deux questions, à savoir celle de l'intégrité territoriale et celle palestinienne, comme des questions nationales. « Il n'y a pas lieu d'amalgame ou de désinformation, car nos frères palestiniens connaissent avant les autres l'originalité de la position marocaine qui défend le droit et l'équité et ne tourne pas le dos à l'histoire », a conclu Habib El Malki.

H.T

Signature d'un mémorandum d'entente relatif à la plateforme d'échange électronique des avocats

Un mémorandum d'entente a été signé, vendredi à El Jadida, entre le ministère de la Justice et l'Ordre des avocats d'El Jadida portant sur la formation à l'utilisation de la plateforme d'échange électronique des avocats.

Ce mémorandum d'entente, signé par le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, et le bâtonnier d'El Jadida, Mustapha Mogar, en présence notamment du gouverneur de la province d'El Jadida Mohammed El Guerrouj, vise à renforcer la coopération entre les deux parties, particulièrement en matière de formation des avocats à l'utilisation de la plateforme d'échange électronique.

La signature de ce mémorandum d'entente intervient conformément aux dispositions du plan de transformation numérique élaboré par le ministère visant la concrétisation d'une justice simplifiée et efficace, à travers le recours à la technologie moderne.

Cette plateforme a pour objectif de faciliter l'échange électronique des documents entre les avocats et les tribunaux en confirmant leur authenticité via une signature électronique.

Elle s'assigne également pour objectif d'archiver par voie électronique les dossiers des avocats, en leur permettant de les consulter à tout moment.

Le ministère œuvre à l'accompagnement des formateurs des avocats du barreau d'El Jadida en leur fournissant le soutien technique nécessaire. Quant à l'Ordre des avocats, il s'engage, en vertu de l'accord, à coordonner avec le ministère de la Justice pour l'exploitation de la plateforme d'échange électronique.

Le directeur des équipements et de la gestion des biens au ministère de la Justice, Hassan El Barri, a indiqué, à cette occasion, dans une déclaration à la presse, que la visite du ministre à El Jadida s'inscrit dans le cadre d'une série de visites programmées dans différentes villes du Royaume.

Le budget du programme d'investissement du ministère à El Jadida s'élève à 90.246.000 DH, a-t-il fait savoir, expliquant que ce programme comprend une série de projets en cours de réalisation, à savoir les centres judiciaires d'Azemmour et de Had Oulad Frej, l'aménagement de la section de la justice de la famille, ainsi que d'autres projets en cours d'étude.

De son côté, le bâtonnier d'El Jadida a indiqué, dans une déclaration similaire, que l'accord conclu avec le ministère intervient pour accélérer les procédures judiciaires à distance et les assouplir pour une meilleure efficacité judiciaire, suite à la pandémie de Covid-19 et ses différentes répercussions sur tous les plans.

Le ministre avait entamé sa visite au chantier judiciaire d'Azemmour dont les travaux dépassent 70%, alors que le budget s'élève à 13.753.000 DH. Il avait également présidé la cérémonie de remise de wissams Royaux à certains bénéficiaires et d'accueil de femmes adoules, et tenu des réunions avec des responsables judiciaires et administratifs.

Les chioukhs des tribus sahraouies se réjouissent de la décision américaine

Les chioukhs des tribus sahraouies dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra se sont réjouis vendredi de la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara.

Réunis à Laâyoune, les chioukhs ont souligné dans un communiqué que cette décision, qui conforte la marocanité du Sahara, est le fruit de l'implication personnelle de S.M le Roi Mohammed VI à travers ses contacts permanents et directs avec les responsables de l'administration américaine, ajoutant que cet événement historique marque un tournant dans l'évolution du dossier de l'intégrité territoriale du Royaume.

Ils ont également rendu hommage à la sagesse des décisions prises par S.M le Roi et à la vision éclairée du Souverain visant à instaurer la paix dans la région et à lui épargner les risques des guerres et des divisions à travers la proposition sérieuse, crédible et réaliste de l'autonomie sous souveraineté marocaine, précisant que les chioukhs des tribus sahraouies considèrent cette initiative marocaine, à l'instar du Conseil de sécurité, de l'administration américaine et de plusieurs autres grands pays, comme la seule base pour une solution juste et permanente



pour la réalisation de la paix et de la prospérité dans la région.

Le communiqué dénonce, par ailleurs, toute atteinte à l'intégrité territoriale du Royaume ainsi que toutes les provocations des adversaires du Maroc visant à déstabiliser la région, à menacer sa paix et sa stabilité et à entraver la coopération économique du Royaume avec sa profondeur africaine.

Convaincus de la justesse de la première cause nationale, qui a été consacrée par la communauté internationale et

l'administration américaine à travers sa reconnaissance de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara, les chioukhs des tribus sahraouies ont réaffirmé leur soutien constant à toutes les sages décisions de S.M le Roi et ses initiatives éclairées visant la réalisation de la paix, de la sécurité, de la prospérité et du développement de la région au service des intérêts de la population du Sahara et de l'ensemble du peuple marocain de Tanger à Lagouira.

Samira Fafi-Kremer, spécialiste en virologie et professeur des universités

L'immunité contre le SARS-CoV-2 serait différente entre les hommes et les femmes

Entretien

Le Maroc est parmi les premiers pays à anticiper la préparation d'une campagne à grande échelle afin d'assurer une vaccination dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions à tous les citoyens. Dans l'entretien qui suit, Samira Fafi-Kremer, spécialiste en virologie, professeur des Universités-praticien hospitalier (PU-PH), Faculté de médecine, Université de Strasbourg et hôpitaux universitaires de Strasbourg, coordinatrice de la Plateforme de recherche médicale translationnelle, Inserm U1109, Université de Strasbourg, revient sur plusieurs points ayant trait à la pandémie du nouveau coronavirus.



Libé : Vous avez publié depuis quelques jours les résultats d'une étude avec l'Institut Pasteur, sur la durée de la réponse immunitaire neutralisante chez les hommes et les femmes. Que pouvez-vous nous dire sur les résultats de cette étude?

Samira Fafi-Kremer : Dans le cadre d'une étude (SEROCoV-HUS) initiée en avril 2020, nous avons suivi 308 membres des personnels hospitaliers qui ont développé des formes légères de la Covid-19 ne nécessitant pas de prise en charge hospitalière. Les premières analyses ont révélé que les hommes de plus de 50 ans, et/ou ceux ayant un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 25, présentent des niveaux d'anticorps élevés à un mois après le début des symptômes, par rapport au reste des individus testés.

Le suivi de l'ensemble de la cohorte a montré que 84% des individus ont des anticorps protecteurs détectables jusqu'à 6 mois après le début des symptômes. De manière intéressante, nous avons observé que le taux de ces anticorps baisse plus rapidement chez les hommes que chez les femmes, 32% des femmes ont gardé un taux d'anticorps inchangé pendant le suivi contre seulement 8% des hommes. Ces résultats suggèrent que la durée de la protection après l'infection par le SARS-CoV-2 serait différente chez les femmes et les hommes. Il faudra néanmoins vérifier si cette différence persiste à long terme. Pour cela, notre étude continue sur un plus grand nombre d'individus avec un suivi qui s'étale jusqu'à un mois de juillet prochain.

Plusieurs études ont montré que les manifestations de la Covid-19 sont plus sévères chez les hommes que chez les femmes.

Les femmes résistent mieux au virus que les hommes selon les résultats

tats de votre étude?

Effectivement, le sexe masculin fait partie des facteurs de risque exposant à une Covid-19 sévère. D'après les données de la littérature et les récents rapports de l'ECDC, la mortalité liée à la COVID-19 est plus fréquente chez les hommes et cela indépendamment des facteurs sociaux et économiques. Plusieurs hypothèses biologiques pourraient expliquer cette différence observée à la fois sur la sévérité des symptômes et la réponse immunitaire.

Avant la Covid-19, plusieurs études ont montré que les femmes ont une réponse immunitaire plus forte que celle des hommes qui les protégerait mieux contre les infections, y compris les infections virales. Cela est probablement lié au fait que la majorité des gènes impliqués dans la réponse immunitaire sont situés sur le chromosome X (il y en a 2 chez la femme contre un seul chez l'homme). De plus les hormones sexuelles joueraient un rôle dans l'induction de l'inflammation contre un agent pathogène.

Enfin, le récepteur ACE2 que le virus SARS-CoV-2 utilise pour envahir les cellules, est codé par un gène situé également sur le chromosome X, est-ce que cela peut contribuer à la différence observée entre homme et femme comme l'ont suggéré certains chercheurs? Des études supplémentaires sont nécessaires pour explorer cette voie.

Travaillez-vous sur d'autres études pour faire face à la Covid-19?

Plusieurs études ont été mises en place au CHU de Strasbourg sur ce sujet depuis le début de la crise en mars dernier et cela concerne plusieurs aspects de la maladie. Il y a notamment les études sur le diagnostic et la prise en charge des lésions cérébrales qui vont

de l'anosmie jusqu'à l'accident vasculaire cérébral en passant par les encéphalites ainsi que d'autres atteintes de gravité variable. Un consortium international sur ce sujet est d'ailleurs piloté par le Pr Stéphane Kremer, neuroradiologue au CHU de Strasbourg. Nous avons également initié une étude sur les longs Covid en collaboration avec l'équipe du Pr Jean Sibilia, immunorhumatologue et doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg. L'objectif de cette étude est de réaliser, chez les patients souffrant de symptômes chroniques post-Covid-19, une exploration systématique clinique, virologique et immunologique ainsi que de la composante psychologique chez ces patients dont la qualité de vie est fortement atteinte par la maladie.

Comment voyez-vous l'évolution de la situation sanitaire en France? Est-ce qu'on est sur la bonne voie ou y aura-t-il une troisième vague?

Est-ce qu'on est sur la bonne voie? Moi, je dirai que oui heureusement, même si le confinement n'a été que partiel, le fait qu'il ait été mis en place au bon moment basé sur les préconisations des scientifiques, fait que les résultats sont là : le nombre d'hospitalisations commence à baisser à Strasbourg mais aussi dans toute la France. On a franchi le pic la semaine dernière, et de manière globale les chiffres montrent qu'on est sur la pente descendante, c'est vraiment réjouissant.

Est-ce qu'il y aura une autre vague? Sur cette question, je n'ai pas de réponse. Je laisse cela aux épidémiologistes dont c'est le métier et dont les prédictions se sont avérées jusque-là très justes.

Est-ce qu'on va arriver bientôt à la phase de vaccination? Avez-vous des dates?

Actuellement il y a au moins 13 vaccins en étude de phase III (dernière

phase avant la production et la distribution à grande échelle). Les résultats intermédiaires de certains d'entre eux ont montré une efficacité supérieure à 90%, ce qui est très prometteur. Les rapports complets de ces études ont été soumis très récemment aux instances, signe que les vaccins seront probablement disponibles dans les semaines qui viennent. Néanmoins, il faudra relever le défi de la logistique qui s'annonce d'une complexité exceptionnelle. En effet, il s'agit de transporter et stocker en sécurité des millions de doses de vaccins et d'organiser l'information et la vaccination de plusieurs millions de personnes en un temps réduit pour tenter d'endiguer la circulation du virus. Tout cela ne s'improvise pas, d'où la course après la monte de tous les pays.

Comment voyez-vous l'évolution de la situation sanitaire au Maroc?

Comme d'autres pays dans le monde, le Maroc a dû faire face à la 2^{ème} vague qui s'avère difficile à contenir. Cette situation qui perdure comme partout dans le monde a malheureusement un fort impact aussi bien sur la vie sociale que sur la vie économique du pays. La bonne nouvelle dont on est très fier ici à l'étranger, est l'arrivée imminente de la vaccination, le seul moyen d'atteindre l'immunité collective nécessaire pour stopper la circulation du virus et ainsi permettre un retour progressif vers une vie normale. En effet, sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc est parmi les premiers pays à anticiper la préparation d'une campagne à grande échelle afin d'assurer une vaccination dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions à tous les citoyens.

Paris-Propos recueillis par Youssef Lahli

Economie

La sortie sur le MFI permet de réduire la pression sur la liquidité intérieure

La sortie remarquable du Maroc sur le marché financier international (MFI) permet de détendre la pression sur la liquidité intérieure, voire même de laisser plus de place au financement de la relance de l'économie, a indiqué, récemment à Rabat, Fouzia Zaâboul, directrice du Trésor et des finances extérieures au sein du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

«Emis le 8 décembre 2020 sur le MFI, l'emprunt obligataire d'un montant global de 3 milliards de dollars (MMS) permettra de détendre la pression sur la liquidité intérieure et de constituer un préfinancement du trésor», a précisé Mme Zaâboul dans une déclaration à la MAP.

Elle a relevé, à cet égard, que les 27 milliards de dirhams (MMDH), mobilisés dans le cadre de cet emprunt, constituent «un préfinancement du trésor», notant qu'en 2021, les besoins bruts du trésor sont estimés à plus de 120 MMDH.

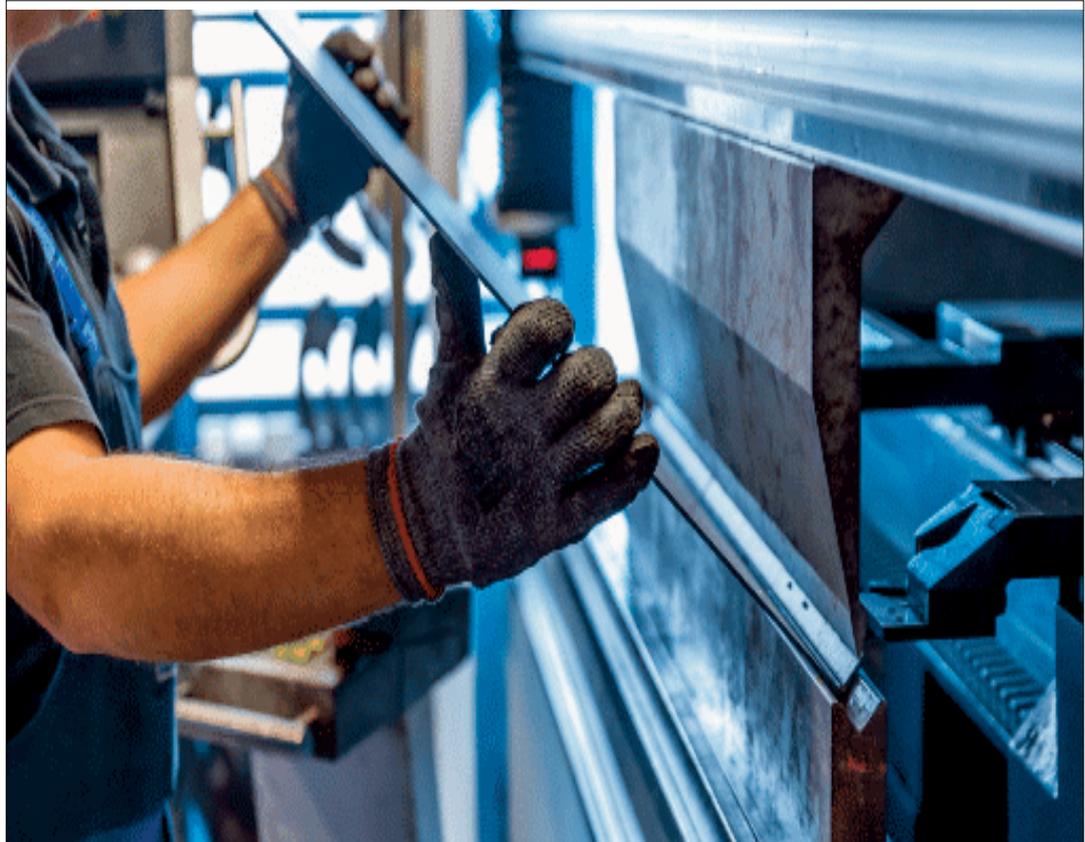
«Le besoin de financement a beaucoup augmenté du fait de l'impact de la crise sanitaire et de la mise en place du plan de relance de l'économie post-Covid-19», a-t-elle fait observer, ajoutant que ce besoin de financement pourrait engendrer une grande pression sur la liquidité.

De même, elle a souligné que ce recours au marché financier international a eu lieu dans un temps où les conditions sur le marché du dollar se sont beaucoup détendues au cours des derniers mois, «particulièrement durant le mois de novembre et en début de décembre».

De ce fait, de nombreux pays, notamment les pays émergents, ont émis sur le marché du dollar, a-t-elle ajouté, notant que «comme le marché financier international est un marché d'opportunités, nous ne pouvions passer à côté de cette ouverture». Revenant sur le succès de cette opération sur le marché du dollar, Mme Zaâboul a mis en avant les nombreux atouts du Maroc, notamment «la stabilité politique dont jouit le pays, sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, dans un contexte marqué par les différents projets de réformes entamés, le projet de vaccination anti-Covid, ainsi que la portée du plan de relance prévu par notre pays».

D'un total de 3 milliards de dollars, cet emprunt obligataire, qui constitue la plus importante levée en devise de l'histoire du Maroc, a porté sur trois tranches, la 1ère concerne 750 millions de dollars sur 7 ans avec un coupon de 2,375%, une 2ème tranche de 1 MMS sur 12 ans avec un coupon de 3% et une 3ème de 1,25 MMS, sur 30 ans avec un coupon de 4%.

L'IPIEM hors raffinage recule pour le deuxième trimestre consécutif



L'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole est ressorti en baisse pour le deuxième trimestre consécutif, selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Dans un rapport publié récemment, l'institution publique a indiqué que «l'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole a enregistré une baisse de 2,6% au titre du troisième trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année 2019».

Pour rappel, l'IPIEM hors raffinage avait enregistré une baisse beaucoup plus importante de 21,4% au deuxième trimestre 2020 par rapport à la même période de 2019.

A en croire le Haut-commissariat, la régression de l'IPIEM hors raffinage au troisième trimestre résulte notamment de la baisse des indices de production respectifs des compartiments «fabrication de produits métalliques» (29,3%), «industrie automobile» (9,8%), «fabrication d'autres matériels de transports» (56,7%), «industries alimentaires» (4,0%) et «fabrication de produits électroniques» (25,6%).

Ce recul s'explique également

par celui des compartiments «fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (3,3%), «imprimerie» (34,3%), «fabrication d'équipements électriques» (5,6%), «industrie de textile» (3,8%) et «industrie du bois» (9,3%), a relevé le HCP dans une note d'information relative à l'indice de la production industrielle, énergétique et minière du troisième trimestre 2020.

A titre de comparaison, au deuxième trimestre, le recul du même indice avait été attribué notamment à ceux respectifs des in-

dicés de production des branches de l'industrie automobile» (57,1%), de la « fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (31,5%), de l'industrie de l'habillement» (37,4%), de la « fabrication de textiles» (44,7%), de la « métallurgie » (48,3%) et de la « fabrication de produits en caoutchouc et en plastique » (48,1%).

Dans son précédent rapport, le Haut-commissariat avait également attribué cette régression à la baisse des indices de production des branches de la « fabrication d'équipements électriques » (42,4%), de la « fabrication de produits métalliques » (49,8%), de l'« industrie du cuir et de la chaussure » (43,0%) et de l'« industrie du bois » (62,5%).

Selon les statistiques relatives à l'IPIEM du troisième trimestre 2020, il ressort que l'indice de production de l'industrie chimique a en revanche enregistré une hausse de 11,4%. Tout comme ceux des secteurs de « la métallurgie » (4,8%), des « tabacs » (5,4%), de la « fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques » (3,9%) ainsi que celui de la « fabrication de machines et équipements » (1,6%).

Pour rappel, souvenons-nous que l'institution publique avait fait

état dans sa note d'information du trimestre précédent d'un accroissement de l'ordre de 3,3% de l'indice de production de l'industrie chimique.

Il est à souligner qu'au troisième trimestre de l'année en cours l'indice de la production des industries extractives a enregistré une hausse de 3,8%, résultant de la hausse de l'indice de la production des « autres industries extractives » (4,2%) et de la baisse de l'indice de production de l'extraction de minerais métalliques (6,4%).

En parallèle, le Haut-commissariat a relevé une hausse de 0,7% de l'indice de la production de l'énergie électrique.

A titre de comparaison, au titre du deuxième trimestre dernier, l'indice de la production des industries extractives avait enregistré une hausse de 7,6%, suite à la hausse de l'indice de la production des « autres industries extractives » (8,2%) et à la baisse de l'indice de production de l'extraction de minerais métalliques (8,2%). Quant à l'indice de la production de l'énergie électrique, il avait accusé une baisse de 12,7%.

Alain Bouithy



L'indice de la production des industries accuse une baisse de 2,6% au troisième trimestre

Fitch Ratings confirme sa note pour CDG Capital et sa filiale CDG Capital Gestion

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé sa meilleure note nationale pour CDG Capital et sa filiale CDG Capital Gestion, a annoncé CDG Capital sur son site web.

Ainsi, l'agence de notation a confirmé la note nationale "Excellent (mar)", avec une perspective stable de la catégorie "gestion des fonds institutionnels" de CDG Capital, fait savoir la même source.

Il s'agit de la note la plus élevée attribuée au Maroc par l'agence, qui la justifie par "la robustesse du processus d'investissement de la gestion sous mandat de CDG Capital, conjuguée à une gestion des risques qualifiée d'ex-

cellente", précise la société, notant que CDG Capital est l'unique acteur marocain ayant certifié cette activité.

Fitch Ratings a confirmé également la note la plus élevée "Excellent (mar)" de CDG Capital Gestion avec perspective stable. Un rating qui reflète "la grande stabilité des processus d'investissement et de risque ainsi que la profondeur des ressources d'investissement de la société de gestion".

CDG Capital Gestion est l'unique société de gestion nationale à obtenir pour la deuxième année consécutive la note maximale pour la catégorie "Investment Performance", note la même source.



Le Club des dirigeants du Maroc organise un débat sur "Le digital au service d'une relance économique vigoureuse"

Le Club des dirigeants du Maroc organise la deuxième édition du Congrès international annuel «Digital Now!» le mardi 15 et mercredi 16 décembre 2020 sous le thème : «Le digital au service d'une relance économique vigoureuse».

Ce Congrès international sur l'économie numérique est organisé selon un format hybride, alliant présentiel et virtuel sur la plateforme online.digitalnow.ma. Des conférenciers professionnels de grande renommée internationale sont conviés pour débattre et partager avec les dirigeants d'entreprise et les cadres exécutifs du Royaume, quant à l'évolution numérique et le développement technologique des divers pans de l'économie.

Cet événement explore les nouveaux modèles et vecteurs stratégiques dans un monde en évolution digitale. Il articule des thématiques sociétales, de smart gouvernance des territoires intelligents, de technologies, d'affaires, de marketing et d'industrie.

La première édition a été un véritable succès et a permis aux dirigeants de débattre des différents enjeux de la transformation digitale des entreprises à l'ère du numérique. C'est dans ce sillage de continuité que s'inscrit la deuxième édition du Congrès international «Digital Now !», cette année dans un contexte différent puisque le Maroc, à l'instar des autres pays du

monde, est confronté à une crise sanitaire et économique sans précédent à cause de la pandémie de Covid-19.

Cette pandémie a causé des dommages graves à l'économie mondiale et au Maroc en particulier. Plusieurs secteurs économiques ont enregistré un fléchissement aigu de leurs activités et des taux élevés d'arrêt de l'activité de certaines entreprises.

Pour assurer la relance de l'activité économique dans des conditions optimales, le Club des dirigeants du Maroc voudrait faire de l'innovation et de la digitalisation le fer de lance de cette reprise économique et bâtir un Congrès pragmatique pour montrer le digital au service d'une relance économique vigoureuse grâce aux avancées qu'il permet.

«La pandémie nous a projeté de plain-pied dans un monde où la digitalisation a brutalement pris tout son sens. La première édition du Congrès international «Digital Now !» était issue d'une longue réflexion sur ce qu'est la digitalisation. Elle préoccupait alors tous les acteurs de l'économie, devant s'adapter aux évolutions rapides du marché. Aujourd'hui, il faut non seulement "refaire marché" dans une économie gravement sinistrée, mais en plus avec le digital comme paradigme sociétal, commercial et industriel. Nous sommes tous acteurs», a mis en exergue Driss Drif, président du Club des dirigeants.



Et d'ajouter : «Ce Congrès nous rassemble donc cette année afin de nous relancer en pratique, par le financement des investissements requis pour l'économie numérique, la digitalisation du marketing et des

processus de vente, l'amélioration de l'efficacité dans la production et nos services et la compression des coûts». Pour rappel, cette rencontre de deux jours réunira le gotha de la transformation digitale. Des inter-

venants de renommée nationale et internationale débattront des opportunités et de l'impact du développement numérique dans le contexte de notre pays.

H.T

L'ADD et la BM sensibilisent les responsables de l'administration publique à l'Open Data

L'Agence de développement du digital (ADD) a organisé, les 9 et 10 décembre en mode distanciel, des ateliers de sensibilisation et de communication sur l'Open Data au profit des responsables des administrations, des établissements et entreprises publics.

Organisés en partenariat avec la Banque mondiale (BM), ces ateliers ont pour but de maximiser l'impact des données ouvertes publiques (Open data) au Maroc, notamment dans l'amélioration des services publics, le développement de l'entrepreneuriat et l'inclusion digitale, indique l'ADD dans un communiqué.

Ils visent principalement la démystifica-

tion des opportunités offertes par l'Open Data et les principes à mettre en œuvre et à véhiculer pour promouvoir ces données au sein des organismes et institutions concernés, précise l'agence, notant que les ateliers ont pour principaux objectifs notamment de découvrir l'Open Data et ses concepts de base et de comprendre ses avantages, ses opportunités et son impact dans l'amélioration des services publics, le développement de l'entrepreneuriat, et l'inclusion digitale, rapporte la MAP.

Il s'agit également d'identifier et de résoudre les éventuelles contraintes liées au développement de l'Open Data, de s'informer de son état de développement au ni-

veau national et international et de comprendre sa politique et les actions des responsables pour sa mise en œuvre.

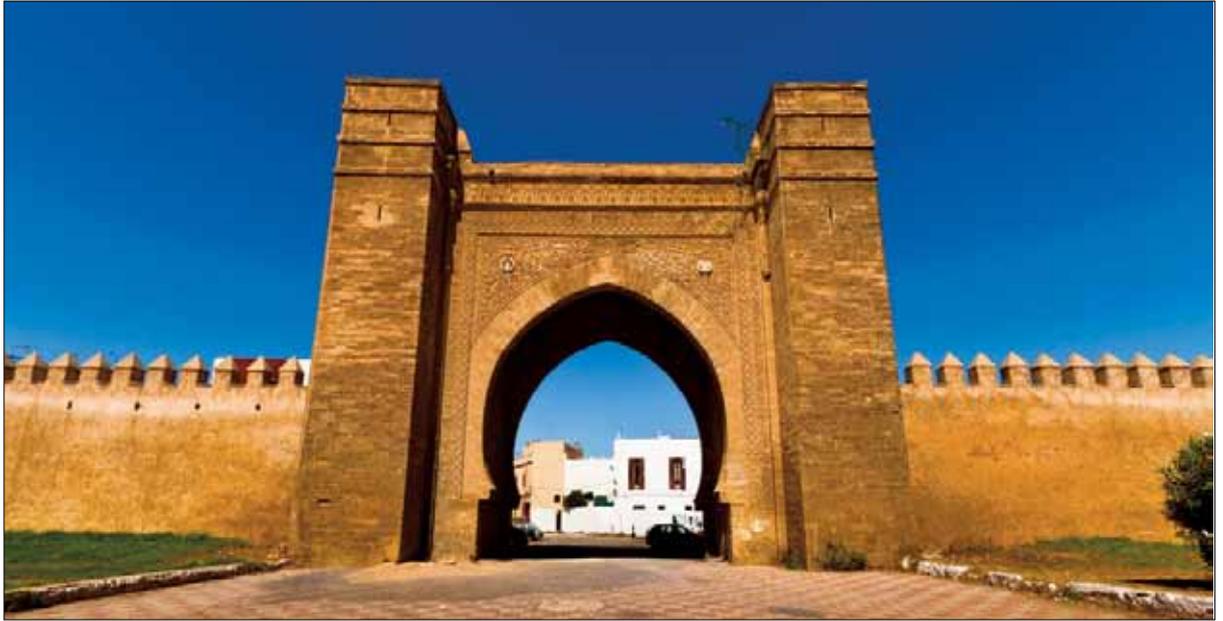
Ainsi, d'après la même source, le premier atelier, organisé mercredi dernier, a été dédié aux secrétaires généraux des départements ministériels et aux présidents/directeurs généraux des établissements et entreprises publics ainsi que leurs directeurs respectifs concernés.

Le deuxième atelier, tenu jeudi, a été consacré, quant à lui, aux fonctionnaires et agents chargés des aspects opérationnels liés à l'Open Data au niveau de ces administrations.

Ont pris part à ces ateliers environ 250

participants représentant différents administrations, établissements et entreprises publics, souligne l'ADD, notant avec satisfaction la riche contribution et la forte implication des participants.

Par ailleurs, le communiqué indique que dans le cadre de ses missions, l'Agence compte lancer, en concertation avec l'ensemble des organismes et institutions concernés, un plan d'action ambitieux pour dynamiser davantage la promotion de l'Open Data au niveau national et contribuer à faire évoluer et réussir ce chantier important pour le passage à une nouvelle ère numérique efficace et inclusive.



L'Association Bouregreg propose la création de six musées en ancienne médina de Salé

L'Association Bouregreg a présenté des propositions s'inscrivant dans le cadre du projet de réhabilitation et de valorisation de l'ancienne médina de Salé pour la période 2019-2023, dont particulièrement la création de six musées.

L'association a indiqué, dans un communiqué, que cette proposition découle de ses objectifs, en tant que force propositionnelle exprimée depuis sa création, de préserver les caractéristiques historiques, civilisationnelles et spirituelles de l'ancienne médina de Salé qui doit être préservée comme l'une des composantes fondamentales de l'identité marocaine, de la civilisation et de la culture de la nation.

Elle a, à cet égard, jugé nécessaire de tirer profit de ce patrimoine civilisationnel et culturel pour soutenir le processus

de développement économique, à travers son entretien, sa réhabilitation, son emploi et son intégration dans la vie de cette ville de manière culturelle, sociale et urbaine.

“Les visites sur terrain effectuées par l'association dans un certain nombre de chantiers d'entretien et de restauration dans l'ancienne médina de Salé lui ont permis de s'arrêter sur l'avancement des travaux en cours”, a fait savoir la même source, appelant dans ce sens à revaloriser l'entrée de la ville en la développant selon les exigences de l'époque, en harmonie avec son environnement territorial et civilisationnel ainsi qu'avec les projets royaux réalisés sur à la préfecture de Salé.

Le membre du bureau exécutif de l'Association Bouregreg, Abdelmajid El Hassouni a souligné, selon le communi-

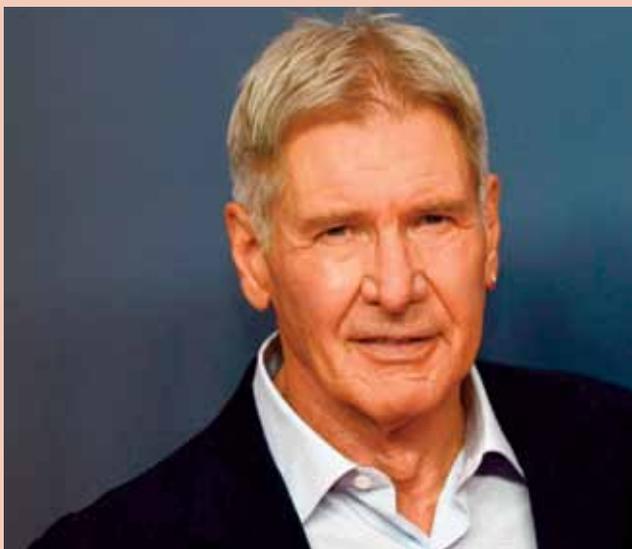
qué, que Salé est l'une des villes marocaines riches en patrimoine et en histoire vibrante et a fourni au fil des années un modèle culturel en matière notamment de la littérature, la médecine, l'histoire, la musique, le journalisme, la diplomatie, la politique et l'architecture. Elle est également caractérisée par sa tolérance et son ouverture aux autres cultures et considérée comme une “ville de la civilisation inspirante”, a-t-il dit.

“La réhabilitation de l'ancienne médina est la responsabilité de tous, notamment les élites politiques, intellectuelles et scientifiques, les citoyens, les autorités locales et élues et les associations de la société civile, pour mettre en œuvre le projet royal de développement territorial pour concrétiser la justice sociale et le développement durable”, a-t-il estimé. Il a, dans ce contexte, rappelé que l'As-

sociation Bouregreg contribue, depuis sa création en 1986, dans tous les domaines économiques, sociaux, culturels et sportifs en tant que force de proposition, tout en mettant en avant la signature d'un accord sur un programme de réhabilitation et de valorisation de l'ancienne médina de Salé (2019-2023), sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI.

Le Souverain avait présidé, le 22 octobre 2018 à Marrakech, la cérémonie de signature d'un accord relatif au programme de réhabilitation et de valorisation de l'ancienne médina de Salé (2019-2023) avec une enveloppe financière d'environ 900 millions de dirhams visant à préserver le patrimoine historique de l'ancienne médina de Salé, à réhabiliter son tissu urbain et valoriser son patrimoine matériel et immatériel.

Harrison Ford va coiffer le chapeau d'Indiana Jones pour un 5^{ème} et dernier film



Harrison Ford, 78 ans, va coiffer de nouveau l'emblématique chapeau d'Indiana Jones pour le cinquième et dernier volet des aventures de l'intrépide archéologue, attendu dans les cinémas en 2022, a annoncé officiellement Disney, ce qui réjouissait vendredi des milliers de fans sur les réseaux sociaux.

“Nous sommes en phase de pré-production pour le prochain et dernier épisode d'Indiana Jones. (...) Et bien sûr, Indy lui-même, Harrison Ford, sera de retour pour terminer le voyage de ce personnage de légende”, a déclaré la présidente de Lucasfilm, Kathleen Kennedy, lors d'une conférence organisée jeudi par le groupe Disney pour ses investisseurs.

Contrairement aux épisodes précédents, Steven Spielberg, initialement prévu comme réalisateur mais relégué depuis à la production, ne sera en revanche plus derrière la caméra. A la place, c'est James Mangold (“Logan”, “Le Mans 66”) qui sera aux commandes du cinquième opus de la saga, a précisé Kathleen Kennedy.

Le tournage doit débuter au printemps

2021 pour une sortie prévue en juillet 2022. C'est en 1981 qu'Harrison Ford, déjà rendu célèbre à l'époque par son rôle de Han Solo dans “Star Wars”, avait endossé le rôle d'Indiana Jones dans “Les Aventuriers de l'Arche perdue”, sous la houlette de Steven Spielberg.

Succès mondial, le film avait donné lieu dans la foulée à deux autres épisodes tout aussi populaires, “Indiana Jones et le Temple maudit” en 1984 et “Indiana Jones et la Dernière Croisade” en 1989, avec le défunt Sean Connery dans le rôle du père de l'archéologue.

Un quatrième volet, “Indiana Jones et le Royaume du crâne de cristal”, succès financier mais reçu fraîchement par la critique et une partie des fans de la première heure, était sorti en 2008, toujours avec Harrison Ford.

Disney avait annoncé dès 2016 la suite et fin des aventures d'Indy avec une sortie initialement prévue pour 2019, mais le projet a accumulé les retards en raison de divergences entre les producteurs, les scénaristes et Steven Spielberg, puis plus récemment la pandémie de Covid-19 qui a bouleversé le calendrier des grosses productions hollywoodiennes.

Nisrin Erradi parmi les “Révélations” des Césars



L'actrice marocaine Nisrin Erradi, révélée dans le rôle de Samia dans le film “Adam”, a été choisie parmi les “Révélations” des Césars 2021, récompenses cinématographiques majeures en France.

Le comité Révélations de l'Académie des Césars s'est réuni, récemment, pour établir la liste de 12 comédiennes et 12 comédiens de cette catégorie, dont certains devraient être en compétition pour les titres des meilleurs espoirs masculin et féminin.

Les “Révélations” 2021 seront réunies dans un court métrage réalisé cette

année par Yolande Zauberman, récompensée en 2020 par le César du meilleur film documentaire pour “M”.

La jeune comédienne marocaine a été, notamment, récompensée du prix de la meilleure actrice au Festival international du film de Durban (Afrique du Sud) et sa prestation a été saluée à l'occasion du Festival d'El Gouna (Egypte). Sorti dans les salles au Maroc à la mi-janvier 2020, “Adam”, premier long-métrage de Maryam Touzani, a rencontré un succès indéniable lors de sa présentation dans des festivals un peu partout dans le monde, remportant plusieurs prix et sé-

duisant la presse spécialisée. La trame du film, produit par Nabil Ayouch, se construit autour des histoires distinctes de deux femmes mais au destin commun, en filigrane. Abla, jouée par Lubna Azabal, tient un magasin de gâteaux traditionnels dans la médina de Casablanca et se bat seule pour élever sa fille de 8 ans.

Quand Samia, une jeune femme enceinte, débarque de son village et frappe à sa porte, Abla est loin d'imaginer que sa vie changera à jamais. Une rencontre fortuite, deux femmes en fuite, et un chemin vers l'essentiel.

Bouillon de culture

Exposition

Le vernissage de l'exposition “Echo... Connotations Cosmiques” de l'artiste-peintre Azdine Hachimi Idrissi a eu lieu, jeudi, à la Galerie Mine d'Art de Casablanca, où elle se poursuivra jusqu'au 30 décembre courant.

Cette exposition, la deuxième de l'année 2020 pour cet artiste, se présente dans le prolongement de celle intitulée “Connotations Cosmiques”, tenue à la Bibliothèque nationale à Rabat en février dernier.

La nouvelle collection donne à voir une vingtaine de toiles en technique mixte, où Hachimi Idrissi décline différents types de matières et textures, y compris des accrochages en aimantation magnétique, aboutissant à d'originales compositions en bas-relief, avec la prédominance d'une touche impressionniste légère, aérienne et brumeuse.

La technique empruntée par l'artiste joue sur des impressions d'optique et de profondeur générant un cachet tridimensionnel dans toutes ses toiles, qui constituent une expérience plastique dégageant indéniablement une forte émotion visuelle. Dans une déclaration à la MAP, Azdine Hachimi Idrissi a expliqué que son univers pictural associe les thèmes de l'infiniment grand et de l'espace galactique, ce qui offre un vaste champ d'exploration sur les couleurs et les formes. Pour lui, cette vision donne également un authentique prolongement spirituel et parfois ésotérique à ses toiles, ajoutant que ces toiles questionnent aussi la place et la fragilité de l'humain face au mystère du monde.



Report de la 13^{ème} édition du Festival de théâtre arabe prévue au Maroc



L'Instance arabe du théâtre a annoncé le report de la treizième édition du Festival du théâtre arabe, qui devait se tenir au Maroc du 10 au 16 janvier 2021, en raison de la pandémie du coronavirus.

L'Instance a mis en avant la difficulté d'organiser cette édition en ce temps de pandémie qui a affecté le monde, sachant que le festival accueille pas moins de 500 participants arabes, en plus des centaines d'invités du pays hôte.

“Cette année, nous avons le regret d'annoncer le report de la treizième session qui était prévue du 10 au 16 janvier 2021 au Maroc”, a souligné l'Ins-

tance qui a salué le ministère marocain de la Culture, de la Jeunesse et des Sports pour sa “coopération, compréhension et disponibilité à fixer ultérieurement une nouvelle date pour la tenue de la 13^{ème} édition”.

L'Instance a également exprimé sa fierté de voir le Festival du théâtre arabe devenir, à travers ses douze précédentes éditions, l'un des plus importants rendez-vous du théâtre aux niveaux des pays arabes et du monde.

L'Instance arabe du théâtre, dont le secrétariat général est basé à Sharjah, a été créée en 2007 à l'initiative du cheikh Sultan bin Muhammad Al Qasimi.



Les États-Unis lancent aujourd'hui la vaccination de masse



Le vaccin Pfizer-BioNTech contre le Covid-19 arrivera lundi matin dans les hôpitaux et d'autres sites aux États-Unis, prêt à être injecté dans les bras de millions d'Américains, ont annoncé samedi les autorités américaines, alors que le nombre de décès attribués au virus dans le monde avoisine 1,6 million.

Cette campagne de vaccination de masse s'apprête à démarrer aux États-Unis, pays le plus durement touché au monde avec 297.697 morts du Covid-19, tandis que sur le Vieux continent, l'Italie a dépassé le Royaume-Uni en tant que pays européen le plus endeuillé par la pandémie avec 64.036 décès.

"Je suis préoccupé pour les deux semaines de fêtes de Noël", a commenté samedi le ministre italien de la Santé, Roberto Speranza. "Les déjeuners avec des dizaines de personnes à Noël sont à proscrire", a mis en garde le président de l'Institut supérieur de la santé italien, Silvio Brusaferro. "Il faut adopter une grande prudence, peu bouger, être très attentifs quand nous rencontrons des personnes en dehors de notre cercle restreint", a-t-il ajouté.

Sur les sept derniers jours, parmi les pays européens, l'Italie a enregistré le plus grand nombre de nouveaux morts du Covid-19 (4.522), devant la Russie (3.769), l'Allemagne (2.949), le Royaume-Uni (3.012) et la Pologne (2.815).

Dans le monde, la pandémie a fait près de 1,6 million de morts depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi à la mi-journée.

Les infections aux États-Unis ont grimpé en flèche, avec 1,1 million de nouveaux cas confirmés au cours des cinq derniers jours et un nombre de décès approchant désormais les 300.000.

Le président américain Donald Trump avait affirmé vendredi soir que les premières injections du premier vaccin Pfizer-BioNTech interviendraient dans les 24 heures, c'est-à-dire samedi. "La distribution a commencé" et "les premières cargaisons arriveront lundi matin", a finalement déclaré le général Gus Perna, de l'opération Warp Speed (vitesse de la lumière) mise en place par le gouvernement américain pour assurer l'acheminement du vaccin. "Nous sommes 100% confiants sur un plan opérationnel que nous livrerons le vaccin aux Américains" à ce moment-là, a-t-il ajouté, en prévoyant que 145 sites à travers tous les États recevraient le vaccin lundi, 425 sites supplémentaires mardi et 66 mercredi. Cette première phase concerne environ trois millions de personnes.

Les États-Unis étaient devenus vendredi le sixième pays à approuver le vaccin de l'alliance américano-allemande, après le Royaume-Uni, le Canada, Bahreïn, l'Arabie saoudite et le Mexique.

L'Agence européenne du médicament devrait rendre un avis d'ici fin décembre. "Nous avons travaillé rapidement en raison de l'urgence que constitue cette pandémie, pas en raison d'une quelconque pression extérieure", a assuré samedi le patron de l'Agence américaine des médicaments (FDA), Stephen Hahn, lors d'une conférence de presse virtuelle, relativisant par ailleurs les risques liés aux "allergies graves".

Les laboratoires français Sanofi et britannique GSK ont eux essayé un revers: leur vaccin anti-Covid ne devrait être prêt que fin 2021, après des résultats moins bons qu'attendu dans les premiers essais cliniques.

Selon les données compilées par l'AFP, l'Europe est la zone ayant enregistré le plus de nouvelles contaminations cette semaine (+236.700 en moyenne par jour).

En France - où le bilan atteint les 57.000 morts -, il existe un "risque élevé" d'une flambée "dans les prochaines semaines", a alerté l'organisme Santé publique France vendredi, alors que le gouvernement français avait annoncé jeudi un prudent déconfinement à partir du 15 décembre.

La pandémie se situe également à "un niveau trop élevé et dangereux" en Belgique voisine, partiellement confinée, a prévenu vendredi le virologue Steven Van Gucht, porte-parole des autorités sanitaires.

La Chine, d'où est partie la pandémie il y a un an, a instauré un confinement dans une ville du nord et lancé une grande campagne de tests dans une autre, toutes les deux proches de la frontière russe, après la découverte d'un cas de coronavirus dans chacune de ces villes.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION RABAT SALE KENITRA
PROVINCE DE KENITRA
CERCLE DE SOUK EL ARBAA
COMMUNE DE BENI MALEK
N° 09.....2020

OBJET : AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

Le président de la commune de Beni Malek informe le public qu'il sera procédé aux bureaux de la commune de Beni Malek le 14/01/2021 à 11 heures à la vente de matériaux utilisés désignés comme suit:

MATERIELES	NOMBRE
ECRAN19	1
TENTE CAIDALE 14*7 EN TOILE	1
APPAREILLE PHOTOCOPIEUSE	1
TENTE EN TOILE 10*5 Y CAMPRIS PIQUET	1
TENTE EN NYLON 10*5 Y CAMPRIS PIQUET	1
CHAISES	5
PNEU	24

Le prix de vente doit être versé sur place avec ajout de 10% au compte de la commune

Pour plus d'information contacter le N° 0537900628 Ou rendre visite sur le lieu pour visualiser les matériaux.

N° 10 915/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'AKNOUL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07/S.T/C.AKNOUL/2020

Le 07/01/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr. le président de la Commune AKNOUL l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : **TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA VILLE D'AKNOUL - PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune d'AKNOUL, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire : **600 000.00 dhs (SIX CENT MILLE DIRHAMS).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **20 778 738.00 DH (Vingt million sept cent soixante dix huit mille sept cent trente huit dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Commune AKNOUL
- soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux peut être effectuée aux endroits des travaux objet de l'appel d'offres le 31/12/2020 à 11 h au sein de la Commune Aknoul (la visite des lieux est obligatoire)

La documentation et les échantillons (poteau d'éclairage) exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau du Président de la Commune au plus tard le 31/12/2020 à 11 h avant la science d'ouverture des plis au sein de la Commune Aknoul

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Ils doivent produire la copie certifiée conforme à l'original du **certificat de qualification et de classification requis** faisant ressortir les Secteur :

Secteur	Classe
B1	1
B6	1
B11	1

ET,

- Les attestations ou leur copie certifiées conforme à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage publics sous la direction des quels le concurrent a exécuté les dites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi le nom et la qualité de signataire et son appréciation (l'entreprise doit présenter au minimum trois attestations de référence avec des travaux similaire ayant un montant minimum de 22 millions de dirhams)

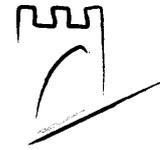
- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 918/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DÉPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

جامعة الحسن الأول
UNIVERSITÉ HASSAN 1^{er}



Appel Ouvert À Candidature

Conformément à la loi organique 12.02 relative à la nomination aux fonctions supérieures, en application des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par Dahir n° 1.02.20 du 27 Chaaban 1433 (17 juillet 2012) :

Et conformément aux dispositions de la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur, promulguée par Dahir n° 1.00.199 du 15 Safar 1421 (19 mai 2000), notamment son article 20 ;

La Présidente de l'Université Hassan 1^{er} porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S) qu'un appel à candidature est ouvert pour le poste de Doyen de Faculté Des Langues, Arts Et Sciences Humains.

Le dossier de candidature peut être retiré du 21 Décembre 2020 au 25 Décembre 2020 inclus au siège de la Présidence de l'Université, Secrétariat Général, Complexe Universitaire, Km 3, route Casablanca, de 8h30 à 16h30, ou être téléchargé via le site web de l'Université www.uh1.ac.ma

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés, contre récépissé, en six (06) exemplaires, avec copie sur CD ou USB (en formats Word et PDF), du 25 Janvier 2021 au 29 Janvier 2021 inclus, à l'adresse et horaire sus indiqués.



N° 170/PC

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
PRESIDENCE
EL JADIDA

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/UCD/2020

Le Président de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 17/UCD/2020 (**ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DE LOGICIELS POUR LA PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI D'EL JADIDA**), dont l'avis est paru dans le quotidien LIBERATION N° 9185 du mardi 8 décembre 2020, a subi des rectifications au niveau du montant de la caution provisoire du LOT N°3 comme suit.

LOT N°3: TROIS MILLE DIRHAMS (3.000,00 DH)

N° 10 916/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
COMMUNE D'AULOULZ

**AVIS DE CONCOURS
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
GESTION 2021**

Le président de la commune d'Aoulouz annonce qu'il seront organisé deux concours d'aptitude professionnelle, le premier pour l'accès au grade d'Adjoint technique 2° grade, ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le cadre d'Adjoint technique 3° grade, le deuxième pour l'accès au grade d'Adjoint administratif 2° grade, ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le cadre adjoint administratif 3° grade, ces concours seront organisés suivant le tableau ci dessous :

NOM DU CONCOURS	NOMBRE DE POSTE	DELAI DE DEPOT DE DOSSIER	DATE DE CONCOURS
Adjoint technique 2° grade	03	04/01/2021	09/01/2021
Adjoint administratif 2° grade	01	04/01/2021	09/01/2021

*observation:

- Les demandes de participation doivent être déposées au service du personnel de la Commune.

N° 10 917/PA

SOCIETE REGGIANA MECANIQUE SARL

Suivant la décision des associés en date du 10/12/2019, L'A.G.E a décidé ce qui suit :
- Transfert du siège de l'ancienne adresse Casablanca, MASSIRA 3 RUE 5 N°57 à la nouvelle adresse HAY SALAM 1 GR D2 RUE 15 N°52 SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal De Commerce de Casablanca le 09/12/2020 Sous n° 756815.

N° 10 919/PA

THE BAKING HOUSE S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 26/10/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associés unique dont les caractéristiques sont :
-DENOMINATION : THE BAKING HOUSE
-OBJET : BOULANGERIE-PÂTISSERIE ET VIENNOISERIES.
-SIEGE SOCIAL : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANIER ETAGE N° 56 CENTRE RIAD CASABLANCA.
-DUREE : 99 ans
-CAPITAL SOCIAL : 100 000 DH
-GERANCE: M.LLE. FATMA ZAHRA GROUCHI.
-ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
-DEPOT : la société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro :480817.

N° 10 920/PA

" SAPIPLAGE SERVICES " AUX TERMES D'UN ACTE SOUS SEING PRIVE A SAFI EN DATE DU 05/11/2020, IL A ETE CONSTITUE UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE. DENOMINATION SOCIALE: " SAPIPLAGE SERVICES ". OBJET : RESTAURATION HEBERGEMENT. SIEGE SOCIAL : DOUAR AIT MOULI LALA FATNA HAD HRARA SAFI . DUREE : 99 ANS. LE CAPITAL SOCIAL 100.000,00DH, DIVISE EN 1000 PARTS SOCIALES DE 100,00DH CHACUNE REPARTIES ENTRE M DAGHIJA JAMAL500 PARTS ET M EL KOUCHI JAIFR1500 PARTS. DAGHIJA JAMALEST DESIGNE GERANT DE LA SOCIETE POUR UNE DUREE ILLIMITEE.
LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TPI DE SAFI, LE REGISTRE DE COMMERCE EST CREE LE 27/11/2020 SOUS LE N° 11033. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE.

N° 10 921/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA CONSEIL PROVINCIAL DGS/DDE/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Le 26/01/2021, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture

procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :
• 22/2020/BP à 11 h
• TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CENTRES JBIL ET DZOUZ PROVINCE EL KELAA

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :40 000.00 DHS Quarante Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.437.744.80dhs (deux million quatre cent trente sept mille sept cent quarante quatre dhs 80 cts)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna

2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-Secteur : B- Classe :4-Qualification exigées :B4- B5 OU B6ÉTBI1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 10 922/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA CONSEIL PROVINCIAL DGS/DDE/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Le 26/01/2021, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture

des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :
• 23/2020/BP à 12 h
• ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCEUIL AU JARDIN EL MARBOUH A LAA PROVINCE EL KALAA DES SRAGHNA

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :1500.00 DHS(mille cinq centDhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :45.600.00(quarante cinq mille six cent dhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna

2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de consultation.

N° 10 923/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 17/2020/ BP

Le 07 Janvier 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux de construction de la liaison routière reliant douar Tajarount et Douar Tiliwa à la commune d'Anfeg – Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 539.295,00 dhs (Cinq Cent Trente Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt Quinze Dirhams et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 924/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 18/2020/ BP

Le 07 Janvier 2021 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux de construction de la liaison routière reliant Douar Ahl Saleh et Douar Tissoura sur une longueur d'environ 2300 ml à la commune de Sbouya, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 780.090,00 dhs (Sept Cent Quatre Vingt Mille Quatre Vingt Dix Dirhams et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 925/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 19/2020/ BP

Le 07 Janvier 2021 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux d'aménagement de Dar Talib et Taliba située au Douar Id Brka, Commune de Tangarfa, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00 dhs (Sept Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 516.348,00 dhs (Cinq Cent Seize Mille Trois Cent Quarante Huit Dirhams et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 926/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 20/2020/ BP

Le 07 Janvier 2021 à 12 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Achat de matériel et équipement au profit du Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.600.000,00 dhs (Un Million Six Cent Mille Dhs et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 927/PA

STE « JIBNA » CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L

I) Aux termes d'un acte S.S.P en date à FES, du 02.11.2020, il a été établi les statuts d'une SARL, savoir :
DENOMINATION : Sté « JIBNA »
OBJET : LIVRAISON A DOMICILE A L'EXTERIEUR
SIEGE : AV ABDELKRIM EL KHATTABI IMB IBN MOUSSA EL GHOUACHE ETG 2 FES
D U R E E : 99 Ans à compter de sa constitution définitive
C A P I T A L : 100.000,00 DHS, divisé en 1 000 P. Sles DE 100,00 DHS chacune:
Mr. MOHAMMED KETTANI : 50.000,00 DHS
Mr. HICHAM DYAZ : 50.000,00DHS
TOTAL : 100.000,00 DHS
GERANT : Mr. KETTANI MOHAMMED

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de FES, le 07/12/2020, sous le n° de dépôt 3514/2020 et le RC n° 65 193.

LE GERANT

N° 10 928/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.
Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 24/2020

Le 07/01/2021 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

EVALUATION DES RISQUES GEOTECHNIQUES ET GEOLGIQUES ET ETUDE DES SOLUTIONS DE TRAITEMENT DES INSTABILITES DE LA VOIE EXPRESS TAZA - AL HOCEIMA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 33 000,00 Dhs (Trente Trois Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 2.205.000,00 Dhs (Deux Million Deux Cent Cinq Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer leurs plis contre réception de leurs plis dans le bureau du Secrétaire de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique : Le dossier technique comporte :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant les domaines d'activité D4, D5 et D20

- Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 929/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD
Gestion du système d'AEP de secours de la ville de Tétouan et de sa zone côtière à partir des installations d'AEP du port Tanger Med.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°171DR9/C/SPN/1/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion du système d'AEP de secours de la ville de Tétouan et de sa zone côtière à partir des installations d'AEP du port Tanger Med.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

L'estimation du coût des prestations s'élève à 499 938,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5000DH.

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAF, CCT, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 06/01/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 10 930/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Gestion du système ad-

ducteur d'eau potable de la ville de Larache à partir des forages de la nappe R'mel

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°172DR9/C/SPN/1/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion du système adducteur d'eau potable de la ville de Larache à partir des forages de la nappe R'mel.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

L'estimation du coût des prestations s'élève à 299 590,80DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3000DH.

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAF, CCT, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 06/01/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 10 931/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Etude d'alimentation en eau potable des populations relevant de la région Tanger Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°173

DR9/CE/D/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'étude d'alimentation en eau potable des populations relevant de la région Tanger Tétouan.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 599 999,04 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 6000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAF, CCAF, TdR, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 06/01/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 10 932/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Acquisition d'un chariot élévateur pour la station de traitement Hachef
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°174
DR9/CE/SPN1/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition d'un chariot élévateur pour la station de traitement Hachef.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 360 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3600,00 DH

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAF, CCAF, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 06/01/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 10 933/PC

Royaume du Maroc
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)- Branche Eau-DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renouvellement des tronçons vétustes des conduites d'adduction entre le nouveau complexe CEA et le réservoir Amendis.

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°175/DR9/CE/SPN1/2020

La présente consultation concerne les travaux de Renouvellement des tronçons vétustes des conduites d'adduction entre le nouveau complexe CEA et le réservoir Amendis.

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés mis à jour de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.ebrd.com) le 09/11/2020.

L'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé «le Maître de l'Ouvrage », a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque

Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût de : Renouvellement des tronçons vétustes des conduites d'adduction entre le nouveau complexe CEA et le réservoir Amendis.

Les soumissionnaires satisfaits doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.

Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :

• Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins dix million Dirhams marocains (10 000 000, 00 MAD), qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) années (2016-2017-2018).

• Expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins un (01) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent :

«Travaux de pose de conduite d'eau sous pression de diamètre supérieur ou égal à 800 mm et d'un linéaire minimal de 100 mètres ».

Le dossier d'appel d'offres ne peut être téléchargé qu'à partir du portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quatre vingt seize mille Dirhams Marocains (96 000MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres doivent être remises ou reçues au bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03/02/2021 à 09h00 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'y assister.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le 03/02/2021 à 10h00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Aucune visite du site du projet n'est prévue pour cet appel d'offres.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriels à l'adresse suivante : ferrasi@onee.ma

L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante : Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) - Branche Eau Direction Régionale du Nord

Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 /15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08

N° 10 934/PC

Fiduciaire « SABIL
CONSEIL »
RESIDENCE ANNAIM
ETAGE 1 APPT 3 LOT 369
AHL LOUGHELAM CA-
SABLANCA
TEL : 022/72/97/29

Constitution
Au terme d'un acte SSP du
17/11/2020, il a été établi les
statuts d'une SARL AU.
Dénomination : Al Akhayan
Hachimi
Forme juridique : SARL AU
Objet : La gérance, la gestion,
l'aménagement, l'exploitation,
l'acquisition des cafés, crémeries.

Siège social : Lot Al Fadl rue
13 n°115 Hay My Rachid
Casablanca
Durée : 99 ans à compter du
jour de la constitution définitive.

Capital social : Fixé à
100.000,00 DHS (1000,00
parts de 100,00 dhs) attribuées
de la manière suivante :

Monsieur El Hachimi Abdellattah :
1000 parts soit
100.000,00 dhs
Total : Cent mille dirhams :
100.000,00 dhs

Gérance : Les associés nomment
en qualité de gérant M. El Hachimi
Abdellattah, pour une durée non
limitée. La société a été immatriculée
au registre de commerce
auprès du tribunal de commerce
de Casablanca, sous le
numéro analytique n°481829, le 04/12/2020.

N° 10 962/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES
SAHARIENNES
Travaux de recherche de
fuites non apparentes sur
les adductions du centre
de LAAYOUNE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT- N°
49/DR8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laayoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne :
Travaux de recherche de
fuites non apparentes sur
les adductions du centre de
LAAYOUNE. Les pièces
justificatives à fournir sont
celles prévues par l'article 10
du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à
800.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
8.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchargeable
sur le portail des marchés
publics à l'adresse :
<https://www.marches-publics.gov.ma/>.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - rubrique
Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du règlement
de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de

la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mcque - Laayoune avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale des Provinces
Sahariennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier
Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mcque -
Laayoune avant la date et
heure de la séance d'ouverture
des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début
de la séance d'ouverture
des plis.
L'ouverture des plis aura
lieu le 13/01/2021 à partir
de 10 H [heure locale] à la
Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mcque -
Laayoune

Les demandes d'éclaircissements
doivent être formulées
uniquement sur le portail
des marchés publics.

N° 10 935/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES
SAHARIENNES
Travaux divers d'usinage,
tournage et soudage des
équipements d'exploitation
d'AEP de la DR8.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT- N°
50/DR8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laayoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne :
Travaux divers d'usinage,
tournage et soudage des
équipements d'exploitation
d'AEP de la DR8.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à
1.500.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
15.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchargeable
sur le portail des marchés
publics à l'adresse :
<https://www.marches-publics.gov.ma/>.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - rubrique
Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du règlement
de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la
Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau
Quartier Administratif, BP

N° 22, Avenue de la
Mcque - Laayoune avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale des Provinces
Sahariennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier
Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mcque -
Laayoune avant la date et
heure de la séance d'ouverture
des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début
de la séance d'ouverture
des plis.
L'ouverture des plis aura
lieu le 13/01/2021 à partir
de 10h00 à la Direction
Régionale des Provinces
Sahariennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier
Administratif, Avenue de la
Mcque - Laayoune
Les demandes d'éclaircissements
doivent être formulées
uniquement sur le portail
des marchés publics.

N° 10 936/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES
SAHARIENNES
Travaux de maintenance
des anti-béliers pour les
centres de DR8
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT- N°
51/DR8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laayoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne :
Travaux de maintenance
des anti-béliers pour les
centres de DR8.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à
1.200.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
12.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchargeable
sur le portail des marchés
publics à l'adresse :
<https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - rubrique
Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du règlement
de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la
Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mcque - Laayoune avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau

d'Ordre de la Direction
Régionale des Provinces
Sahariennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier
Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mcque -
Laayoune avant la date et
heure de la séance d'ouverture
des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début
de la séance d'ouverture
des plis.
L'ouverture des plis aura
lieu le 13/01/2021 à partir
de 10h00 à la Direction
Régionale des Provinces
Sahariennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier
Administratif, Avenue de la
Mcque - Laayoune.

Les demandes d'éclaircissements
doivent être formulées
uniquement sur le portail
des marchés publics.

N° 10 937/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES
SAHARIENNES
Réhabilitation de la
chaussée goudronnée de la
station de dessalement de
Laayoune par la mise en
place d'une couche d'enrobée
à chaud.

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT- N°
52/DR8/1/2020

La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laayoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne
la réhabilitation de la
chaussée goudronnée de la
station de dessalement de
Laayoune par la mise en
place d'une couche d'enrobée
à chaud.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à
1.200.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
12.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchargeable
sur le portail des marchés
publics à l'adresse :
<https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - rubrique
Achats).

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du règlement
de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la
Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mcque - Laayoune avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale des Provinces
Sahariennes de l'ONEE-

Branche Eau Quartier
Administratif, BP N° 22,
Avenue de la Mcque -
Laayoune avant la date et
heure de la séance d'ouverture
des plis.

- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début
de la séance d'ouverture
des plis.
L'ouverture des plis aura
lieu le 13/01/2021 à partir
de 10h00 à la Direction
Régionale des Provinces
Sahariennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier
Administratif, Avenue de la
Mcque - Laayoune
Les demandes d'éclaircissements
doivent être formulées
uniquement sur le portail
des marchés publics.

N° 10 938/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°124/DR2/2020

La Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à
Marrakech, lance le présent
appel d'offres qui concerne :
Travaux d'entretien des
réseaux d'eau potable aux
centres Amizmiz-My
Brahim-Tahanaou-Sidi
Abdellah Ghat-Ghmat-
Tazart- Talat N'yaacoub-
Tamslohte-Touama-Tama-
guert-Ait Faska et Ait Sidi
Daoud. Province AL
HAOUZ

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à 1 127
329,20 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à 11
300,00 DH.

Le dossier de consultation
est consultable et téléchargeable
sur le portail des marchés
publics à l'adresse :
<https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du règlement
de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la
Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, Gueliz-Marrakech,
avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ouverture
des plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau,
Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gueliz BP
: 631-Marrakech, avant la
date et l'heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission
d'appel d'offres en début
de la séance d'ouverture
des plis.
L'ouverture des plis aura
lieu le Jeudi 14 Janvier
2021 à 09h :30 à la Direction
Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau, sise
à l'adresse sus indiquée.
Les demandes d'éclaircissement
doivent être formulées
uniquement sur le portail
des marchés publics.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace
entreprise - rubrique Achats)

N° 10 939/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°125/DR2/2020

La Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à
Marrakech, lance le présent
appel d'offres qui concerne :
Maintenance d'appareils
de recherche de fuites,
de débitmètres portables
et d'enregistreurs de débit
et de pression pour l'Agence
Mixte de Safi-Youssoufia

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à 75
000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à 3
000,00 DH.

Le dossier de consultation
est consultable et téléchargeable
sur le portail des
marchés publics à l'adresse :
<https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du règlement
de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, Gueliz-Marrakech,
avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ouverture
des plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau,
Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gueliz BP
: 631-Marrakech, avant la
date et l'heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission
d'appel d'offres en début
de la séance d'ouverture
des plis.
L'ouverture des plis aura
lieu le Jeudi 14 Janvier
2021 à 09h :30 à la Direction
Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau, sise
à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement
doivent être formulées
uniquement sur le portail
des marchés publics.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace
entreprise - rubrique Achats)

N° 10 940/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°126/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion des stations d'eau potable aux communes Meskala, El mouaride, kourimate, Ait Said, Sidi El Jazouli et Sidi Ahmed Ouhamed - Province Essauira

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 168 560.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 11 700.00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commis-

sion d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 14 JANVIER 2021 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulé uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 10 941/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°127/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne les travaux d'entretien du réseau de distribution d'eau potable aux communes Meskala, El mouaride, kourimate, Ait Said, Sidi El Jazouli et Sidi Ahmed Ouhamed - Province Essauira

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 499 998,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

N° 10 942/PC

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commis-

sion d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 14 Janvier 2021 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 10 943/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°129/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : gestion des stations de pompage et de reprise d'eau potable relevant des centres de l'agence Mixte de Safi - Youssoufia.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 558 984,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5600,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

N° 10 944/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°128/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne les Travaux d'entretien et d'exploitation du réseau d'eau potable et gestion des stations de pompage aux centres Tahalouant, Aglif Bouzemmour et Douars (Province d'Essauira).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 558 984,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5600,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

N° 10 943/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°129/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : gestion des stations de pompage et de reprise d'eau potable relevant des centres de l'agence Mixte de Safi - Youssoufia.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 287 980.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 22 900.00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

N° 10 944/PC

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commis-

sion d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 14 Janvier 2021 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 10 943/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°129/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : gestion des stations de pompage et de reprise d'eau potable relevant des centres de l'agence Mixte de Safi - Youssoufia.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 287 980.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 22 900.00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

N° 10 944/PC

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 287 980.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 22 900.00DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, GuelizBP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commis-

sion d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 21 JANVIER 2021 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulé uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 10 944/PC

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)
07.40 : Arrouad
08.40 : Atfalouna - R
09.40 : Amouddou
10.40 : Nouara
11.30 : Nhar mabrouk
11.50 : Oussrati - Inédit
12.50 : Quotidiennes Stand UP
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Rdat Lwalida
14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
14.40 : Stoun Lklam
15.00 : Parlement - Chambre des représentants
18.00 : Atfalouna - R

19.00 : JT en Français
19.20 : Allah Y Sameh - R
19.50 : L'usine
20.20 : Nhar mabrouk
20.40 : Quotidiennes Stand UP
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Alf Mrehba - Larache
22.50 : Ichaa Mamlaka
23.50 : Dernier bulletin d'information
00.10 : Kadaya wa ara'e - R
01.10 : Moudawala - R
02.10 : Arrouad - R
03.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)
03.40 : Allah Y Sameh - R
04.10 : L'usine - R
04.40 : Rdat Lwalida
05.10 : Nouara - R
06.00 : Amouddou - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : MAGAZINE : CHHIWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : BEST OF SA-BAHIYAT 2M
07:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
07:45:00 : SERIE : HOSSAIN & SAFIA
08:45:00 : SAYIDAT SHOPPING
09:30:00 : SERIE : AL AWNI
10:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:05:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
11:50:00 : SERIE : AL KHAWA
12:25:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA MERIEM AMJOUN
12:30:00 : MAGAZINE : WHNA FL'AUTOROUTE
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR

13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RYADI
13:20:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
14:10:00 : NEWS : ECO NEWS
14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMA-ZIGH
14:30:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
15:45:00 : SERIE : SALON SHEHRA-ZADE
16:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
17:10:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:30:00 : DESSINS ANIMEES
18:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA MERIEM AMJOUN
18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
18:30:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
19:15:00 : MAGAZINE : CHKOUN YISTATMAR FMACHROU3I

19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:40:00 : MAGAZINE : WHNA FL'AUTOROUTE
20:45:00 : BULLETIN METEO
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : WHNA FL'AUTOROUTE
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:40:00 : MAGAZINE : MA3A AN-NASS
22:40:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA : AL HOCRA
23:30:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
00:15:00 : TELEFILM : LAYLAT AL 3OMR
01:45:00 : RACHID SHOW
03:00:00 : FEUILLETON : AZZA3IMA
04:00:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
04:45:00 : FEUILLETON : AL WA3D

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

REPLACEMENT	HOMME DE LETTRES ANONYME	LETTRES DE TRUMP	NOUVEAU PETIT RUISSEAU	LETTRES DE PIVOT	ÉTANG	AVIVES	AVARE	MORCEAU D'IVOIRE	METS
						À OUTRANCE			
CHASSEUR POISEAUX									
COUPÉES	LAISSÉE POUR COMPTE	LETTRES DE NADOR	CALCIUM	SANGLOT COURT		BOUT DE CONDUIT CHOISIS		VAISSEAU	
							DÉBUT D'ATTAQUE		
VAGABONDAI					POSSESSIF ARTICLE			VIEUX PLIS	
GROUPES ANGLAIS	TÊTE DE MORT	LETTRES DE VALÉRY	SIGNAL DE DÉTRESSE	DÉCHIFFRÉS			CACHÉ PETIT CUBE		
				FORME D'ÊTRE NUAGE		ARTICLE LETTRES D'ADRAR			
FAUX SEIN					VILLE D'ITALIE	NOM DE GUERRE			ROUÉ
EST TRADUIT EN ANGLAIS		LE PRIX DU PAIN FILS D'ALBION					FIN DE VERBE		
			FORME D'ÊTRE COUTUMES		SYMBOLE DE L'ARGON	GOGOL		GRECQUE	
OVOÏDES EN RELIEF		DONNE LE CHOIX		RESTES					
BALAIS				FIN DE VERBE		ciel			

Solution mots flechés d'hier

BOULOT	ALERTE	ULTRA-VIOLET	DIEU GREC DE L'AMOUR	POISON	EN VITESSE	CUBE DÉMONS FRATIE	AU DIABLE VERT
ANNEAU	BAGUE	ATTRAPE AU VOL	NOVELLES	RECEL			
DE	CUITE FIN DE VERBE	PERSONNE TRES SOTTE	DE BAS EN HAUT	CONJONCTION ROYAL	DRAME NIPPON		
CUBE CONSERVATEUR	SEL	EMPEREUR ROMAIN	NERON				
DARON-NE	BÂTONS	DONNE LE CHOIX	VA DANS L'AU-DELÀ	ENGIN EXPLOSIF	MINE	PARADIS	LETTRES DE SAND
PROTÈGE LE CLAN	TOTEM	MORCEAU D'ÉBÈNE	PARTELLIN	VENTRE REBONDI	ACIDE NUCLEIQUE	ADN	
CHANCE NOYE	M	OB	N	U	B	I	L
DO	JONGLE AVEC SES PIEDS	POETE	LETTRÉS DE FINARD	INA			
PARTIE DE BRIDGE	ID	TANDEM À LA MODE	CUBE INVERSE EN ANNÉE	SYMBOLE DU RADIUM	ARTICLE ESPAGNOL		
PORTER PRÉTU-DICE	NUIRE	PARÉE	ORNÉE				
RÊVE	SONGE	SODIUM	NA	EN PLUS	LU		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzaroutata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssef
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II		■								■
III								■		
IV					■					
V						■				
VI			■					■		
VII		■			■			■		
VIII										■
IX								■		
X			■					■		

HORIZONTALEMENT

- I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères.
- II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués.
- III. Fines un choix. Mention sur le bulletin.
- IV. Jolie fleur. Allongea.
- V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché.
- VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne.
- VII. Becquerel, en abrégé. Grande école.
- VIII. Biologiques.
- IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris.
- X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

- 1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement.
- 2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi.
- 3. Début de journée. Diplôme.
- 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader.
- 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb.
- 6. Transpiration. Bouleverse.
- 7. Mettre à l'épreuve.
- 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ?
- 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier.
- 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
II	E	T	O	U	R	D	I	■	U	E
III	F	O	I	E	S	■	■	C	H	E
IV	E	I	R	E	■	■	O	H	E	■
V	C	L	E	S	■	■	M	E	L	B
VI	T	E	E	■	■	F	■	■	E	U
VII	O	■	S	A	R	D	I	N	E	S
VIII	I	V	■	D	I	A	N	E	■	E
IX	R	I	S	O	T	T	O	■	■	V
X	E	N	A	■	■	S	E	X	U	E

Grilles de sudoku

Facile

5	3		1			6		
		6	4					1
4	7						2	
6		4		8		2		7
	5		9		2		3	
3		2		1		9		6
	6						9	2
8					6	5		
		3			9		6	8

Moyen

		3	2					9
				7	5			2
6	7		3					8
5					3	4		
8	6						1	5
		9	5					7
7					1		4	2
	6		8	3				
1					2	8		

Difficile

			6			2	5	
		9					4	
		2		4				8
2	4		3					
	1		4	9	8		7	
				5		4		3
6			1		7			
	8					6		
9	1			5				

Expert

5		1		8				2
	9	8		3				
			4		1			
6		4						
9	1						6	7
							3	5
			6		7			
				4		1	7	
	3			2		5		6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	7	4	6	1	3	9	2	5
3	9	5	7	2	8	4	6	1
6	2	1	9	4	5	7	8	3
4	5	3	2	8	7	6	1	9
2	1	8	4	9	6	5	3	7
9	6	7	3	5	1	8	4	2
5	8	9	1	3	4	2	7	6
7	3	2	8	6	9	1	5	4
1	4	6	5	7	2	3	9	8

Moyen

6	5	7	8	4	3	2	9	1
3	8	2	1	9	5	7	4	6
1	9	4	7	6	2	3	8	5
8	6	5	2	7	9	1	3	4
9	7	1	3	5	4	6	2	8
4	2	3	6	8	1	5	7	9
5	3	9	4	1	7	8	6	2
7	4	6	5	2	8	9	1	3
2	1	8	9	3	6	4	5	7

Difficile

7	8	5	3	2	9	4	6	1
3	6	2	8	1	4	9	5	7
9	1	4	7	5	6	8	2	3
8	4	6	2	3	1	7	9	5
5	2	9	4	6	7	1	3	8
1	3	7	9	8	5	2	4	6
2	5	8	1	9	3	6	7	4
4	9	3	6	7	8	5	1	2
6	7	1	5	4	2	3	8	9

Expert

2	4	7	9	3	6	1	8	5
6	8	3	1	5	4	7	2	9
1	5	9	2	7	8	6	4	3
5	6	2	4	1	3	8	9	7
9	7	1	5	8	2	4	3	6
8	3	4	7	6	9	2	5	1
3	9	8	6	2	1	5	7	4
4	1	5	8	9	7	3	6	2
7	2	6	3	4	5	9	1	8

Sport

Le WAC défait à Safi *Le SCCM accroché à Agadir*

Bouffée d'oxygène pour l'ASFAR



L'Olympic de Safi s'est imposé à domicile sur le score de 2 buts à 1 face au Wydad de Casablanca, samedi soir au stade Al Massira à Safi, en match comptant pour la 3^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les locaux ont ouvert le score à la 25^e min par le biais de l'Ivoirien Thierry Kassi, avant que le Libyen Mouadi Ellafi n'égalise à la 55^e minute.

Les Safiots ont inscrit le but victorieux (75e) par le truchement de Mehdi Zaya.

Le match a été marqué par deux expulsions, une de chaque côté, en l'occurrence

celles des défenseurs wydadi Achraf Dari (51e) et safiot Mehdi Attouchi (87e).

L'Ivoirien Thierry Kassi a raté un penalty à la 28^e, avant que l'attaquant du WAC Ayoub El Kaabi ne lui emboîte le pas à la fin de la rencontre (90e).

Si le WAC a perdu son troisième match après avoir remporté les deux premiers contre le Youssoufia de Berrechid et le Difaâ Hassani d'El Jadida, le SCCM est parvenu à obtenir le nul blanc à l'issue de son match contre le Hassania d'Agadir, disputé samedi en soirée.

Auparavant, le Maghreb de Fès et le Youssoufia de Berrechid se sont quittés sur

un nul (1-1), en match disputé au stade Hassan II à Fès.

Dès l'entame de la rencontre, les locaux ont ouvert la marque (6^e) par le biais de Mohamed El Fakih sur un penalty obtenu à la 5^e minute de jeu.

Réduits à dix après l'expulsion du Nigérien Alimi Sikiru à une minute de la pause, les Fassis qui réalisent un excellent début de saison, ont concédé le but d'égalisation signé Youness Hawassi (71^e).

Quant à la Renaissance Zemamra, elle s'est inclinée sur le score de 2 buts à 0 face à l'ASF FAR, vendredi soir au stade El Abdi à El Jadida, en ouverture de cette 3^e journée de la Botola.

Les Militaires l'ont emporté grâce aux buts signés par l'Ivoirien Joseph Guede Gnadou (65^e) et Ayoub El Malyani dans le temps additionnel (90+11^e).

Les locaux ont terminé la rencontre à huit, après l'expulsion d'Abdelkhalek Hmidouch à la 52^e minute, la sortie sur blessure dans les derniers souffles de la rencontre du portier Yassine El Houasli, alors que son équipe a effectué les trois changements réglementaires, en plus du carton rouge sorti par l'arbitre de la rencontre contre Zouhair Wasli (90+12^e).

Cette victoire offre une bouffée d'oxygène à l'ASF FAR qui a entamé la saison par deux déconvenues, alors que la Renaissance Zemamra a essuyé sa troisième défaite de la saison en autant de rencontres.

Il convient de signaler en dernier lieu que cette troisième journée du championnat devait se poursuivre hier avec la programmation de quatre rencontres, à savoir RCOZ-RSB, MAT-DHJ, FUS-IRT et Raja-MCO.

Divers

Coupe du Trône

Suite à la demande de la Société nationale de radio diffusion et télévision (SNRT) de retransmettre quelques matchs du 4^e tour qualificatif de la Coupe du Trône 2019-2020 et après consultation des clubs concernés, la Fédération Royale marocaine de football a décidé ce qui suit:

– Reprogrammer à 18h00 le match SCCM-OD prévu initialement à 14h30 le mercredi 16 décembre 2020 au stade El Bachir de Mohammedia.

– Reporter au jeudi 17 décembre 2020 à 16h00 le match WAF-KAC programmé initialement pour le mercredi 16 décembre 2020.



EN U20

La sélection nationale U20 s'est envolée dimanche vers la Tunisie pour disputer le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique 2021 de la catégorie.

A cet effet, l'entraîneur du Onze national, Zakaria Aboub a convoqué trente joueurs afin de participer à ce tournoi.



L'OCK s'offre le TAS et chasse le signe indien

Pour le compte de la troisième journée du championnat national de deuxième division, l'Olympique Club de Khouribga a battu, au Complexe OCP, l'Ittihad de Casablanca (2-1).

La première période était très disputée, avec un léger avantage pour les visiteurs qui étaient plus entreprenants et portaient le danger dans le camp adverse à maintes reprises. Les locaux se défendaient tant bien que mal. Il a fallu attendre la 42^e pour qu'Abdoul Traoré trempe la vigilance des défenseurs khouribguis et marque pour les siens. Ce but chamboula les cartes du coach Karkach qui ne savait plus à quel saint se vouer.

En seconde mi-temps, l'équipe phosphatière, piquée au vif et désireuse d'égaliser, s'est portée corps et âme à l'attaque.

Cependant, elle butait à chaque fois contre une défense regroupée au tour du gardien casablancais. La pression constante des Khouribguis força la défense du TAS à commettre l'irréparable. En effet, l'OCK bénéficia d'un penalty qui fut bien transformé par le biais d'Amnan à la 78'. Ce but égalisateur donna des ailes aux Phosphatiers. Alors que la rencontre touchait à sa fin, le club khouribgui réussit à doubler la mise par Capello à trois minutes du coup de sifflet final.

Grâce à cette précieuse victoire, les Phosphatiers ont réussi à éviter la pire entame de leur histoire footballistique, après avoir été vaincus lors de la première et de la deuxième journées par l'Olympique Dchira et le Wydad de Fès.

Chouaib Sahnoun

Marrakech rend hommage à plusieurs figures sportives locales

Le Comité directeur de l'association Kawkab Athletic Club de Marrakech (KACM)-omnisports a organisé vendredi soir, une cérémonie sous le signe "Le Sahara est marocain" au cours de laquelle, un vibrant hommage a été rendu à plusieurs figures sportives locales ayant brillé de mille feux dans plusieurs disciplines.

Cette cérémonie en hommage aux sportifs locaux, qui s'inscrit dans le cadre du programme annuel de l'association, se veut un moment de reconnaissance et de gratitude pour leurs efforts consentis et leur engagement en faveur du rayonnement de la pratique sportive aux niveaux national et local.

Parmi les personnalités sportives honorées lors de cet événement figurent le joueur international de handball, Abdelali Benhaji, l'arbitre international de football,

Hicham Tiyazi, l'entraîneur international de jeu d'échecs, Hassan El Merzougui Abdou, l'athlète Abdelati El Guesse et le cycliste marocain médaillé d'or au Championnat arabe de cyclisme (Le Caire 2020), Achraf Ed-Doghmi.

Cette soirée a été aussi marquée par la signature d'une convention de partenariat entre le comité directeur du KACM-omnisports et le KACM, section basketball ainsi que par le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Association marocaine de la presse sportive (AMPS), section Marrakech.

Cette rencontre, qui s'est déroulée dans le respect strict des mesures préventives visant à enrayer la propagation de la Covid-19, a été rehaussée par la présence de grandes figures des mondes du sport, de l'art, de la presse et des médias.

Liga

Le Real reste maître à Madrid



Zinédine Zidane s'accroche à sa bonne étoile: en ballottage, l'entraîneur du Real a fait taire ses détracteurs en remportant le derby de Madrid samedi contre l'Atlético 2-0 et en remontant sur le podium de la Liga, trois jours après avoir arraché un billet pour les 8es de C1.

Le champion en titre reste maître dans sa ville: avec un but de la tête du milieu défensif brésilien Casemiro sur corner (15e) et un tir brossé du droit par Dani Carvajal remis dans ses propres cages par Jan Oblak (63e), le Real Madrid a gardé sa suprématie sur la capitale espagnole devant son voisin, l'Atlético, qui reste provisoirement leader après 13 journées.

Ce 3e succès de rang peut redonner le sourire à "Zizou": sur la sellette la semaine dernière, l'entraîneur français a réaffirmé sa légitimité en une semaine, avec une victoire à Séville (1-0) le week-end dernier, une qualification pour les 8es de finale de Ligue des champions, comme premier du groupe B, après un succès contre le Borussia Mönchen-

gladbach mercredi (2-0)... et donc cette autorité réaffirmée contre son voisin l'Atlético pour remonter dans le Top 3 de la Liga, samedi.

"On a cru en ce que l'on fait. Les joueurs savent que, dans une carrière, dans une saison, il y a des moments difficiles, mais ils savent aussi qu'ici, comme équipe, on peut faire de grandes choses. Et on l'a prouvé aujourd'hui: le Real sait jouer", a savouré "ZZ" au coup de sifflet final.

Côté Atlético, ce match a mis un terme à la superbe série de 26 rencontres de championnat consécutives sans défaite (17 victoires, 9 nuls) des Colchoneros, à cheval entre la saison dernière et l'actuelle. C'était la meilleure série en cours dans les cinq grands championnats européens, et la meilleure série de leur histoire en Liga.

"Ils ont été supérieurs, ça s'est vu. Oui, on peut avoir un mauvais soir, et oui, ça fait mal. La critique est juste et méritée. On a mal joué, l'entraîneur n'a pas eu la lucidité pour appréhender comment résoudre le match, et les joueurs n'ont pas pu amener de réponses

à ce que demandait la partie", a regretté Simeone en conférence de presse d'après-match.

Diego Simeone a dû revoir tout son plan de jeu après la mi-temps: malgré le système à quatre ou cinq défenseurs en phase défensive, l'Atlético a encaissé un but très tôt dans le match et le "Cholo" Simeone a effectué trois changements dès la reprise, faisant entrer Angel Correa, Renan Lodi et Thomas Lemar pour tenter d'obtenir plus de profondeur.

L'ailier international français a eu une seule occasion d'égaliser, à la 54e, mais il a été un peu court, au deuxième poteau, pour reprendre un centre à ras de terre et surprendre Thibaut Courtois.

La sortie de Joao Felix (60e) a déchaîné la colère du prodige portugais qui signait une prestation correcte, à l'image de cette chevauchée de grande classe dans le couloir gauche (36e) stoppée par une faute grossière du buteur Casemiro.

Idem pour Luis Suarez, remplacé par Geoffrey Kondogbia à la 73e, qui a esquissé

un léger sourire ironique en rejoignant son banc.

Mais ces Merengues en pleine renaissance ont été dominateurs tout au long de la rencontre: Zidane a pu enfin compter sur un groupe quasi-complet (malgré l'absence notable d'Eden Hazard, en phase de reprise) et sur des cadres retrouvés.

Casemiro est revenu de sa quarantaine pour cause de Covid-19, et Carvajal était remis de sa blessure aux adducteurs de la jambe droite. Ces deux vieux tauliers de "ZZ", buteurs, ont remis l'équipe sur de bons rails, à l'instar de Karim Benzema, Toni Kroos, Luka Modric et du capitaine Sergio Ramos, dont c'était le 43e derby (record absolu).

Il faut dire que les statistiques penchaient côté "Maison blanche": quand le Real a joué avec son rideau défensif type Carvajal-Varane-Ramos-Mendy, il n'a perdu aucun de ses 17 matches de Liga depuis la saison passée.

Avec cette victoire, le Real se relance en Liga, à trois points du leader provisoire, l'Atlético (26 pts).

Premier League

Chelsea trébuche Derby de Manchester insipide

Battu à Everton (1-0), Chelsea a raté l'occasion de prendre provisoirement la tête de la Premier League, samedi lors d'une 12e journée également marquée par le nul vierge et insipide entre Manchester United et Manchester City. Tombé sur un Everton revigoré, en dépit de nombreuses absences, Chelsea a chuté pour la deuxième fois de la saison et risque de voir Tottenham et Liverpool, qui devaient jouer hier, prendre le large.

Avec 22 points, les Blues ont 2 points de retard sur le duo.

Everton, qui avait débuté la saison tambour battant avec 4 victoires lors des 4 premières journées, se rappelle au souvenir de tous en remontant à la 7e place avec 20 unités.

Sans Lucas Digne ou James Rodriguez, Carlo Ancelotti avait opté pour une approche assez défensive, en titulisant quatre défenseurs centraux de métier à l'arrière, avec pour instruction de ne pas s'aventurer à l'attaque.

Cela a permis aux Toffees, sans doute aussi boostés par le retour de 2.000 supporters dans leur stade, de ne jamais se retrouver en sous-nombre sur les attaques des Londoniens, qui ont eu du mal à déséquilibrer la défense adverse.

Les hommes de Frank Lampard ont malgré tout touché deux fois les montants, sur une frappe, effleurée par Jordan Pickford, de Reece James (26e) et un coup franc de Mason Mount (81e).

Mais c'est finalement Everton qui a remporté la mise grâce à un penalty concédé sur une sortie totalement ratée d'Edouard Mendy et transformé par Gylfi Sigurdsson (1-0, 22e).

Chelsea va maintenant suivre les résultats non seulement des Spurs et des Reds, mais de Southampton et de Leicester qui pourraient le dépasser en cas de succès.

C'est un bien triste derby (0-0) qu'ont proposé Manchester United et Manchester City, samedi, sans passion et sans détermination.

Le résultat en lui-même n'arrange personne, mais il ne lèse vraiment personne non plus, même si les deux équipes, doublées par Everton, ne sont plus que 8e et 9e avec 20 et 19 points, et un match en retard.

United devait pourtant une revanche à ses supporters après sa piteuse élimination de la Ligue des champions à Leipzig, mardi, mais le contrat n'a été qu'à moitié rempli.

Positionnés en 4-4-2 avec Paul Pogba titulaire et légèrement décalé sur la gauche, en pendant de Bruno Fernandes à droite, avec un binôme Fred-Scott McTominay entre les deux, les Red Devils avaient choisi de faire corps au cœur du jeu.

Face à un City très prévisible, Luke Shaw et Aaron Wan-Bissaka, sur les côtés, n'ont pas eu grand-peine à maîtriser Raheem Sterling et Riyad Mahrez.

Dans leur expression offensive, les hommes d'Ole Gunnar Solskjær se sont montrés d'une

grande pauvreté, même s'ils ont failli obtenir un penalty pour une faute de Kyle Walker sur Marcus Rashford finalement hors-jeu au début de l'action.

City, qui avait reposé huit de ses onze titulaires en milieu de semaine contre Marseille (3-0), aurait pu marquer par Mahrez, servi par une passe sans contrôle et en pleine course sublime de Kevin De Bruyne, mais il a trop patienté et son tir a été finalement contré (35e).

De Bruyne a aussi vu sa tentative contrée dans la surface par Harry Maguire alors qu'il était en très bonne position (68e).

Pep Guardiola pourra tout de même se satisfaire de voir son équipe ne pas prendre de but pour un sixième match de suite, toutes compétitions confondues, signe des gros progrès effectués dans ce domaine qui leur avait coûté si cher l'an passé.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, Newcastle avait battu West Bromwich Albion (2-1), avec le but le plus rapide de la saison, au bout de 20 secondes, par le Paraguyan Miguel Almirón.

Mais c'est surtout la victoire en extremis des joueurs d'Aston Villa à Wolverhampton, avec un penalty dans le temps additionnel (1-0), alors qu'ils étaient en infériorité numérique qu'il faut retenir.

Une victoire qui porte à 18 le pécule en points des Villans, soit six de moins que le duo de tête, alors qu'ils ont deux matches en retard.

La maison de Paolo Rossi dévalisée pendant son enterrement

Le domicile du footballeur italien Paolo Rossi, champion du monde en 1982, a été visité par des cambrioleurs pendant ses funérailles samedi, a indiqué l'agence italienne AGI.

Son épouse Federica, de retour de la cérémonie qui s'est déroulée près de Vicenza (nord-est), s'est rendue compte de ce cambriolage en rentrant chez elle près de Bucine, au sud-ouest de Florence (centre), selon l'agence. Les cambrioleurs ont dérobé une montre appartenant au joueur, au statut de légende en Italie, et de l'argent liquide.

Paolo Rossi et sa famille ont élu domicile à Poggio Cennina, sur une colline surplombant le Val d'Ambra, où l'ancien footballeur gérait un agriturismo et une exploitation agricole bio.

Tous les footballeurs italiens ont porté un brassard noir, en arrivant sur le terrain samedi, en mémoire de Paolo Rossi, décédé mercredi à l'âge de 64 ans.

Une minute de silence a été observée dans les stades avec des photos de la légende du football italien projetées sur de grands écrans avec les mots "les héros ne meurent jamais" et "Ciao Paolo".

En Chine, des “éboueurs Spiderman” perchés au-dessus du vide

On les surnomme les “éboueurs Spiderman”: suspendus à 400 mètres au-dessus du vide, ces nettoyeurs descendent en rappel les falaises d’une montagne chinoise pour récupérer les déchets jetés par des touristes indisciplinés.

Coiffé d’un casque de protection, Yang Feiyue enfle un harnais avant de lancer une corde par-dessus la rambarde d’une passerelle en verre, collée aux flancs du Mont Tianmen, à Zhangjiajie (centre de la Chine).

“La peur? Non, je suis habitué”, affirme avec aplomb le nettoyeur de 48 ans, veste orange et sac poubelle noir sur le dos, avant d’enjamber le garde-fou pour une descente vertigineuse de plusieurs dizaines de mètres.

Yang Feiyue récupère patiemment les déchets coincés le long de la falaise. Son unique assurance-vie: une corde, tenue fermement par ses collègues restés sur la passerelle et accrochée à des crochets cloués dans la roche.

“J’ai ramassé des bouteilles d’eau, des sachets, des mouchoirs. Quand il pleut, on a aussi des ponchos à usage unique”, détaille M. Yang, une fois remonté à la force des bras, relayé par un système de poulie.

“Avec l’épidémie, on trouve également des masques maintenant”, souligne-t-il.

La Covid-19 est largement endiguée en Chine depuis le printemps et la vie a repris son cours normal. Mais beaucoup de Chinois continuent de porter des masques par souci de protection, y compris en pleine nature.

“Au début, j’avais hyper mal aux mains après une journée de travail. Au point que je n’arrivais pas à tenir mes baguettes pour manger. Maintenant, ça va beaucoup mieux”, sourit Yang Feiyue.

Son équipe de nettoyeurs pas comme les autres a été créée en 2010 par les gestionnaires du Mont Tianmen, afin de récupérer les débris qui s’accumulaient sur les falaises.

Les médias locaux les surnomment les “éboueurs Spiderman”. Une référence au super-héros américain, cet “homme-araignée” capable de s’accrocher aux parois et d’évoluer au-dessus du vide.

“C’est un surnom qui fait plaisir, oui, c’est sûr”, confesse M. Yang, qui a déjà ramassé avec ses collègues quelque deux tonnes de déchets en 2020.

Les zones touristiques en Chine, même en montagne, disposent de nombreux stands ou épiceries où sont vendues friandises, boissons et autres glaces. Autant de produits dont les emballages sont susceptibles de finir dans la nature.

La prise de conscience envi-



ronnementale de certains citoyens chinois est parfois lente et la vue de touristes jetant leurs déchets par terre est courante.

La situation évolue toutefois, grâce aux campagnes de sensibilisation lancées dans les écoles et les médias, à la multiplication des poubelles de recyclage dans l’espace public et à l’introduction du tri sélectif dans les grandes villes.

“Depuis 10 ans, on a de moins en moins de déchets. Avant, nos éboueurs Spiderman en ramassaient 5 tonnes par an. Les touristes sont plus civilisés”, explique Ding Yunjuan, vice-directrice du marketing du Mont Tianmen.

“Beaucoup emportent désormais un sachet avec eux pour y mettre leurs débris avant de les jeter dans une corbeille”, détaille-

t-elle. Le Mont Tianmen a accueilli 4,7 millions de visiteurs l’an passé. Mais moins évidemment en 2020 suite à l’épidémie (1,9 million seulement entre janvier et novembre).

Pollution ou pas, Yang Feiyue se dit prêt à redescendre dès que nécessaire. “On travaille pour la beauté du site. Donc ça ne me dérange pas de trimer un peu!”

Oeufs enrobés à la viande



Ingédients

6 oeufs
300 g de viande hachée
1 cuillère à café de cumin moulu
1/2 cuillère à café paprika fumé
1 cuillère à café de graines de fenouil, très finement haché
1/4 tasse de persil haché
1/2 tasse de chapelure
Un peu d’huile d’olives
Sauce tomates pour servir
Farine
Oeufs battus
Bain d’huile

Préparation

Préchauffer le four à 250 ° C. Placez les oeufs dans une casserole, couvrir d’eau, porter à ébullition et laisser mijoter pendant 8 minutes.
Refroidir sous l’eau froide avant de

retirer les coquilles.

Dans un bol, mélanger la viande hachée, le persil, la chapelure, les épices, le sel et le poivre. Mélanger. Réserver.

Aplatir la viande hachée, sur une petite feuille de papier film, étaler avec vos mains mouillées une boule de farce.

Frirer les oeufs enrobés de 10 à 12 minutes dans l’huile végétale en les tournant fréquemment.

Préparer la panure en disposant sur votre plan de travail les oeufs battus dans une assiette creuse et la chapelure dans une assiette plate.

Les égoutter sur du papier essuie-tout. Couper les oeufs en deux et les disposer du côté intérieur dans une assiette de service recouverte de feuilles de laitue.

Servir la recette accompagnée de la sauce tomates à l’ail.

Découverte d’un nouveau monolithe mystérieux aux Pays-Bas

Un mystérieux “monolithe de métal” est apparu dans une lande du nord des Pays-Bas, ont confirmé lundi les autorités, après la découverte d’objets similaires aux Etats-Unis, en Roumanie et au Royaume-Uni.

Des randonneurs ont découvert l’objet dimanche sur un terrain privé proche de la réserve naturelle du Kiekenberg dans la province de la Frise, selon Imke Boerma, porte-parole de Staatsbosbeheer, l’organisation néerlandaise des gardes-forestiers.

“Nous savons qu’il a probablement été installé ce week-end car des randonneurs qui marchaient là l’ont trouvé (...). Mais nous ne savons pas comment il est arrivé à cet endroit”, a confié Imke Boerma à l’AFP.

Des gardes-forestiers sont allés inspecter l’objet lundi matin et étaient encore à la recherche d’indices sur sa provenance.

Une structure d’apparence similaire avait été découverte à la mi-novembre dans le désert de l’Utah, avant de disparaître quelques jours plus tard.

Deux autres sont apparues quelques jours plus tard en Roumanie et en Californie. Une quatrième a été découverte dimanche sur une plage de l’île de Wight, au sud de l’Angleterre.

Des photos diffusées par les médias néerlandais montrent l’objet retrouvé dans la Frise. Le monolithe à la surface couleur argent se trouve au pied d’une mare recouverte d’une couche de givre.

L’objet découvert aux Pays-Bas n’est pas

aussi étincelant que les autres monolithes apparus dans les autres pays mais il est de taille et de forme comparable, estime la télévision régionale Omrop Fryslan.

“Je me suis approché mais il n’y avait rien à remarquer autour du monolithe. C’était comme s’il avait été déposé depuis le ciel”, a confié le randonneur Thijs de Jong à Omrop Fryslan.

La télévision régionale soupçonne l’obélisque d’être le fruit d’une opération publicitaire menée par une “association du réveil de la Saint-Sylvestre”, une tradition dont l’objectif est d’attirer l’attention du public néerlandais sur un village ou une association.

La région ne compte toutefois pas d’associations de ce type, selon Thijs de Jong cité par Omrop Fryslan. “Personnellement, je pense plutôt à une sorte de collectif d’artistes”, a-t-il ajouté.

Ces découvertes sont devenues virales sur les réseaux sociaux, en raison de ressemblances avec les monolithes extraterrestres présents dans le film de science-fiction de Stanley Kubrick, “2001, l’Odyssée de l’espace”.

Un collectif appelé The Most Famous Artist et basé au Nouveau Mexique a revendiqué la paternité du monolithe de l’Utah, mais pas celles des objets découverts en Roumanie, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.